

Development Initiatives Poverty Research

Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IITA)

Résumé	1
Introduction	7
Qui sont les utilisateurs de l'information ?.....	8
De quelles informations les utilisateurs ont-ils besoin ?	8
Quelles sont les informations disponibles actuellement ?	14
Les systèmes actuels de notification des donateurs	17
Les initiatives pour améliorer l'accès à l'information sur l'aide	19
Les manques et les opportunités.....	20
La valeur ajoutée que peut apporter l'IITA.....	27
Les implications pour les donateurs	32
Annexe A – FAQ	34
Annexe B – Les initiatives visant à améliorer l'accès à l'information sur l'aide.....	35
Annexe C – Les types d'informations que pourrait couvrir le standard de l'IITA	37
Annexe D – Qu'est-ce qu'un standard pour l'information sur l'aide et que contiendrait-il ?	40
Annexe E – La structure de gouvernance de l'IITA.....	44
Annexe F – Synthèse des valeurs de l'accès à une information de meilleure qualité	45
Annexe G – Les principales sources d'information	47

Résumé

L'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide (IITA) a été lancée au Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Accra en septembre 2008. L'IITA va accélérer la réduction de la pauvreté en améliorant l'aide grâce à une plus grande transparence. La publication d'informations complètes, à jour et détaillées, sous une forme facile d'accès, contribuera à ce que l'aide soit plus efficace, limitera la corruption et favorisera la responsabilité mutuelle et l'appropriation par les pays en développement.

« La transparence favorise la reddition des comptes et grâce à elle les citoyens ont des informations sur ce que fait leur gouvernement. L'information que détient le Gouvernement Fédéral est la propriété nationale. Mon administration va prendre les mesures appropriées, conformément à la loi, pour divulguer l'information rapidement et de façon à ce que le public puisse la trouver et l'utiliser facilement. Les administrations et les agences doivent exploiter les nouvelles technologies pour mettre en ligne les informations concernant leurs opérations et leurs décisions, de façon à ce qu'elles soient facilement accessibles au public. »

Président Obama, mémo sur la transparence, 21 janvier 2009

L'Initiative Internationale pour la Transparence de l'Aide engage les donateurs à œuvrer ensemble pour rendre l'aide plus transparente, notamment en décidant de normes communes pour la publication des informations.

L'IITA n'envisage pas de développer une nouvelle base de données ; l'idée est que les donateurs adoptent des règles de notification des informations qui permettent aux bases de données existantes –et aux futurs services potentiels– de fournir des informations plus détaillées, plus à jour et plus accessibles.

Ce document-cadre constitue la base de la consultation relative au plan d'action de l'IITA. Il fait une synthèse des diverses demandes concernant la qualité de l'information. Il détaille les principaux systèmes de notification des informations sur l'aide. Il traite ensuite des mesures que pourrait préconiser l'IITA pour que ces informations soient accessibles – la plus notable étant l'adoption d'un « standard de l'IITA » qui contiendrait un accord sur ce qui doit être publié et auquel serait associé un code de conduite.

Principales demandes

Nombreux sont les acteurs qui souhaitent pouvoir disposer d'informations sur l'aide de meilleure qualité. Les gouvernements des pays partenaires¹ (en particulier les Ministères des Finances, les Ministères concernés et les Banques centrales) ont besoin d'informations pour la planification budgétaire, la coordination de la fourniture des services et la gestion macroéconomique. Les informations sur l'aide permettent aux pays partenaires d'obliger les donateurs à rendre des comptes sur la qualité et la quantité de leur aide, et contribuent ainsi à la responsabilité mutuelle et à l'appropriation nationale, deux des principes de la Déclaration de Paris. Les donateurs et les organisations non gouvernementales (ONG) ont besoin d'informations sur leurs activités respectives en cours ou planifiées. Les Parlements, les organisations de la société civile (OSC) et les médias qui ont le rôle clé d'obliger les gouvernements et les bailleurs à rendre des comptes ont besoin des

¹ Dans tout le texte, les termes gouvernements des pays partenaires désignent les gouvernements des pays en développement qui reçoivent une aide

informations concernant les ressources. Enfin, les informations sur l'aide permettent aux communautés et aux citoyens – les bénéficiaires prévus des programmes d'aide – de dire en retour si les services proposés correspondent à leurs besoins, et d'améliorer les rendus de compte du gouvernement et des OSC.

Ces différents acteurs ont des besoins différents. Une Banque centrale peut ne s'intéresser qu'à la date exacte où arrivera l'aide ; une OSC peut s'intéresser aux conditions attachées à l'aide ou vouloir tracer son acheminement de façon précise ; une communauté peut être moins intéressée par la date de l'investissement que par sa localisation exacte et, par exemple, par son impact sur l'environnement. Les chercheurs et les universitaires, les ONG internationales, et les contribuables, qui, au final, financent l'aide, peuvent vouloir disposer d'informations comparables d'un pays à l'autre pour leur permettre de comparer l'efficacité des différentes approches. Même si ces groupes ont des besoins différents, les types d'informations qui répondraient à leurs demandes sont similaires.

Pour autant que le confirment de plus amples consultations avec les pays partenaires et les OSC, les demandes portent principalement sur :

- des informations **détaillées** précisant où, quand, comment et à quoi est utilisée l'aide
- des informations **actualisées**
- des informations **comparables** (disponibles sous une forme standardisée qui permettent les comparaisons entre les donateurs)
- des informations fiables sur les **futurs apports d'aide**
- des informations sur les accords signés et sur les **conditions** qui leur sont attachées
- des informations sur les **prêts concessionnaires** et une totale transparence sur les termes selon lesquels ces dettes publiques ont été contractées
- des évaluations des **indicateurs des réalisations et des résultats**, ainsi que des évaluations économiques et environnementales et d'autres **études plus ponctuelles**
- un dispositif qui permette de **tracer l'aide** à travers le système depuis le bailleur jusqu'au bénéficiaire prévu
- des **classifications suffisamment détaillées** qui soient compatibles avec celles des systèmes budgétaires des pays partenaires et les classifications définies au niveau international
- un **format commun des données** qui permette d'automatiser l'intégration des informations dans les systèmes locaux
- des informations provenant d'un plus **large éventail de donateurs**, comprenant les donateurs non membres du Comité d'Assistance pour le Développement (CAD) de l'OCDE, les organisations multilatérales, les fondations et les organisations caritatives
- des mesures pour **développer l'accès** à l'information de toutes les parties prenantes, en particulier celles des pays partenaires

Le défi pour les bailleurs est de fournir des informations qui répondent à tous ces différents besoins, sans que le coût en soit disproportionné, en évitant les duplications inutiles et en veillant à ce que ne soient pas publiées des informations contradictoires ou inexacts.

Les principaux dispositifs de notification

Il existe plusieurs plateformes sur lesquelles s'appuyer pour relever ce défi :

- les donateurs ont déjà créé un système, le Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD
- les donateurs répertorient déjà une grande quantité d'informations sur l'aide dans leurs propres systèmes de gestion de l'information ou dans leurs systèmes de gestion des finances
- les donateurs sont en général favorables à cette demande de transparence et publient un grand nombre d'informations sur leurs sites Internet ou dans leurs rapports annuels
- avec les nouvelles technologies il est devenu plus facile de publier des informations, d'accéder aux informations et de les réutiliser
- les organismes donateurs et le CAD ont développé une grande expertise sur les défis et les opportunités que représente l'amélioration de la notification statistique – et beaucoup d'enthousiasme pour la mener à bien de façon à réduire les demandes parallèles et les doubles emplois.

La source d'information la plus complète à ce jour est la base de données SNPC du CAD, bien qu'elle ne couvre que les donateurs membres du CAD et quelques institutions multilatérales. Pour leurs notifications à la base SNPC, les donateurs utilisent un ensemble de définitions communes. Elle a été conçue pour permettre aux donateurs du CAD de travailler ensemble et de rendre compte de leurs engagements ; elle n'a pas été conçue pour fournir des informations aux systèmes de gestion de l'aide des pays, ni pour que les parties prenantes l'utilisent pour améliorer la reddition des comptes dans les pays en développement. Ce qui signifie, par exemple, que les données sont organisées par année civile et selon les classifications du CAD qui ne correspondent pas toujours aux années fiscales et aux classifications budgétaires des pays partenaires.

A notre connaissance 46 pays partenaires ont des *systèmes d'information pour la gestion de l'aide (AIMS)*. Dans chaque pays, les informations sont collectées auprès des représentants des bailleurs. Les informations que contiennent ces systèmes peuvent être moins exactes et moins complètes que celles de la base SNPC, mais elles sont souvent plus à jour, plus détaillées et plus prévisionnelles ; ces systèmes sont centrés sur les apports d'aide que reçoivent les pays partenaires. Les classifications sont, par définition, plus adaptées aux besoins des gouvernements des pays partenaires et à ceux des autres acteurs locaux. Toutefois, actuellement seuls 24 d'entre eux sont ouverts aux parlementaires et aux public.

Certains bailleurs fournissent aussi des informations concernant leurs activités sur leurs *sites Internet* ou dans les *rapports annuels* qu'ils se doivent de publier au titre des comptes à rendre à certaines instances nationales ou à leurs compatriotes, tels que les Parlements, ou les contribuables. Mais, il y a très peu d'informations publiées sur les *plans de dépenses prévisionnels* et sur les *réalisations et résultats attendus*. Il y a une forte demande pour ces informations parmi les acteurs des pays en développement. De plus, il y a pour le moment très peu d'informations émanant des ONG, des *fondations et des pays émergents non membres du CAD*, tels que le Brésil, l'Inde et la Chine.

Ces publications en ordre dispersé induisent des coûts importants, et parfois réhibitoires, pour les utilisateurs actuels et potentiels des informations, notamment pour les gouvernements des pays

partenaires, les OSC et certains intermédiaires comme le CAD. Il est très chronophage de collecter des données auprès de différentes sources – et il est souvent techniquement impossible de les réunir en un seul ensemble. Outre d'avoir à aller chercher les informations dans diverses sources, les utilisateurs doivent ensuite souvent procéder à des recoupements (ce qui n'est pas toujours possible du fait des différences entre les définitions et/ou des différences de précisions). Il faut alors interpréter. Le résultat est que les donateurs font l'objet d'un nombre élevé – et qui va croissant – de demandes diverses d'informations ou d'assistance, et qu'ils doivent assumer des coûts de transaction de plus en plus élevés.

Mais plutôt que de tenter de relever le défi de la transparence en développant les bases de données existantes ou en créant une base de données « taille unique » – qui serait très lourde et qui probablement ne pourrait répondre aux besoins spécifiques de tous les utilisateurs – l'IITA propose ce qui suit : les *donateurs doivent se mettre d'accord sur la liste des informations à couvrir ; combiner et étendre les classifications et les formats existants pour créer un standard de l'information sur l'aide qui réponde substantiellement à toutes les diverses demandes de données ; et se mettre d'accord sur un code de conduite portant sur la mise en œuvre du standard et les contrôles de conformité. Les donateurs procéderaient ensuite aux ajustements nécessaires de leurs systèmes et de leurs procédures afin de pouvoir collecter et publier les informations dans le format commun. Ceci permettrait aux utilisateurs les plus divers d'accéder aux informations dont ils ont besoin – puis de les convertir au format le plus adapté à l'usage particulier qu'ils veulent en faire.*

Les opportunités pour l'IITA d'améliorer la transparence de l'aide

L'adoption du standard de l'IITA engagerait les donateurs à améliorer leurs façons de collecter et de notifier afin de pouvoir fournir des informations suffisamment riches pour répondre aux besoins des parties prenantes. Les services intermédiaires – comme les bases de données, les sites Internet, systèmes de comptabilité et les progiciels statistiques – pourraient alors y accéder, les agréger et présenter l'information sous la forme convenant à tel ou tel utilisateur particulier. Utiliser un ensemble commun d'identifiants permettrait de tracer l'aide lors de son transit d'une organisation à l'autre. Une grande partie de l'aide passe par plusieurs organisations (par exemple, lorsqu'un donateur contribue à un Fonds spécial ou à une organisation multilatérale, ou lorsqu'il sous-traite à une ONG internationale), ce qui rend très difficile d'éviter le double comptage et de tracer l'aide du donateur au bénéficiaire à qui elle est destinée.

Pour autant que le confirment de plus amples consultations avec les pays partenaires et les OSC, les questions dont l'IITA doit se saisir sont les suivantes :

- **collecter et notifier les informations qui ne sont pas disponibles actuellement**, telles que le nom de l'organisme de mise en œuvre, les conditions et les réalisations attendues
- **améliorer la précision des informations**, par exemple, des classifications sectorielles plus détaillées, les localisations géographiques et les dates exactes des versements (plutôt que la seule mention de l'année)
- **améliorer l'actualité des informations notifiées** (réduire les délais de publication)
- **améliorer les données sur les futurs apports d'aide** (publier les plans de dépenses prévisionnels)

- **améliorer la couverture** (inclure en particulier les donateurs non membres du CAD, les fondations et les ONG)
- **améliorer la comparabilité**, en standardisant les formats des informations publiées
- **rendre les informations plus accessibles** (la publication des données, par des moyens informatiques, dans un même format permettrait de les utiliser et de les présenter de façon à les rendre plus accessibles à toute une série d'utilisateurs, en particulier dans les pays en développement – ce qui est beaucoup plus réaliste que d'essayer de créer une seule base de données à taille unique qui tente de répondre à tous les besoins)
- **faire que l'aide soit traçable du donateur au bénéficiaire** pour les modalités de l'aide pour lesquelles c'est possible² (un même système d'identificateurs permettrait de tracer l'argent de l'aide d'une organisation à l'autre. Note : dans le document présent, le terme « projet » est utilisé au sens « d'unité générique » de l'aide et nous n'essayons pas de faire des distinctions entre les différents types d'aide. Nous sommes conscients qu'une étude plus approfondie est nécessaire pour identifier l'impact de l'IITA sur les différentes modalités de l'aide)

Les principaux défis que comportent l'adoption et la mise en application de notifications plus détaillées et standardisées ne sont pas d'ordre technique – la technologie existe et la plupart des bailleurs disposent de systèmes d'information suffisamment performants pour leur permettre de satisfaire aux objectifs de l'IITA, pour la plus grande partie, si ce n'est pour la totalité, de leurs dépenses au titre de l'APD. Les véritables défis sont d'ordre politique ou culturel, dans la mesure où la mise à jour des procédures internes peut poser de réelles difficultés et être coûteuse. Ces coûts doivent être mis en balance avec les avantages considérables d'une plus grande transparence en termes d'efficacité de l'aide et de réduction du coût administratif des notifications. Ceci demandera des investissements techniques non négligeables. Mais surtout, mettre en œuvre un standard commun va demander au personnel des organismes donateurs, tant au siège que sur le terrain, du temps, de l'investissement et un complément de formation. La tâche décisive de l'IITA sera de susciter la volonté politique de faire les investissements nécessaires.

La nécessité d'agir ne fait aucun doute : une plus grande transparence sur les apports d'aide est fondamentale si l'on veut satisfaire aux objectifs de la Déclaration de Paris, l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle, et de plus la transparence joue un rôle crucial dans la lutte contre la corruption

Le lancement de l'IITA intervient à un moment où il y a au sein de la société civile un courant fort en faveur du principe de la divulgation maximale des informations, à la fois en tant que droit fondamental et en tant que moyen pour améliorer l'efficacité de l'aide. L'un des challenges pour l'IITA est de trouver un équilibre entre ce programme ambitieux et l'approche plus prudente des donateurs dont le souci est de s'assurer de la rentabilité de leurs investissements.

Ce que pourraient être les prochaines étapes

Ces prochains mois, le Comité de pilotage de l'IITA va consulter les pays partenaires, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes clés pour savoir quelles sont leurs

² Par exemple, il ne sera pas possible de pouvoir tracer le soutien budgétaire.

priorités en matière d'information sur l'aide. Les recommandations ci-dessous seront affinées et développées à la lumière des résultats de ces consultations. Compte tenu des résultats des investigations effectuées jusqu'ici, les prochaines étapes pourraient être de :

- Mieux appréhender ce que représenteront pour les donateurs les standards de l'IITA en termes **de coûts et d'avantages**, et quel type de soutien ils seront en droit de demander. Une étude à ce sujet est en cours
- **Définir les types d'information que recouvrira le « standard de l'IITA »** - ceci pourra être réalisé en deux phases
 - Phase 1 – pour les informations de base qui sont nécessaires à la majorité des parties prenantes, en particulier dans les pays partenaires, et qui vraisemblablement figurent déjà dans les systèmes des donateurs
 - Phase 2 – pour couvrir les besoins d'informations supplémentaires
- **Convenir de définitions communes** – Le standard de l'IITA doit partir des formats et des standards de notification existants et les compléter pour répondre aux demandes d'un plus large éventail d'acteurs. Il est important d'impliquer les pays partenaires dans son développement pour assurer sa compatibilité avec leurs systèmes.
- **Définir le format des données** – Pour permettre un partage effectif des informations, l'IITA doit définir le format des données. Il faut faire une étude pour déterminer quelle est la **technologie appropriée**
- **Établir un code of conduite** – qui stipule quelles informations doivent être publiées et où, quand et comment elles doivent l'être, les façons d'y accéder auxquelles les utilisateurs seront en droit de prétendre, et les moyens pour obliger les donateurs à en rendre compte
- **Déterminer comment le standard de l'IITA doit être mis en œuvre, gouverné, mis à jour et géré**
- **Aider les bailleurs à mettre en œuvre le standard de l'IITA** – fournir un support technique et éventuellement d'autres aides
- **Étudier comment renforcer les capacités des utilisateurs et comment les aider à accéder et à utiliser les informations disponibles** – par exemple aider les acteurs au niveau local à accéder aux données, ou aider les organisations à concevoir des systèmes qui leur permettent d'exploiter les données selon leurs besoins.
- Identifier les **opportunités à court terme** d'améliorer l'accessibilité des données

Introduction

1. Le but de l'IITA³ est que la communication au public et l'accessibilité des informations sur l'aide soit autre que ce qu'elle est actuellement afin d'augmenter l'efficacité de l'aide à réduire la pauvreté. La nécessité d'agir ne fait aucun doute : une plus grande transparence sur les apports d'aide est fondamentale si l'on veut satisfaire aux objectifs de la Déclaration de Paris⁴, l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité mutuelle. L'évaluation de la Déclaration de Paris réalisée en 2008 montre que : *« ... un grand nombre, si ce n'est la majorité des évaluations... indiquent... que de graves difficultés persistent quant à la garantie et à la fourniture en temps voulu d'informations transparentes et complètes sur les flux d'aide qui permettraient aux pays partenaires d'informer correctement leurs organes législatifs et leurs citoyens sur les budgets. Cette contribution fondamentale des bailleurs au principe de responsabilité mutuelle s'avère largement absente ou insuffisante, même dans les systèmes relativement solides. »* La transparence joue aussi un rôle crucial dans la lutte contre la corruption. Le lancement de l'IITA intervient à un moment où il y a au sein de la société civile un courant fort en faveur du principe de la divulgation maximale des informations, à la fois en tant que droit fondamental et en tant que moyen pour améliorer l'efficacité de l'aide. L'un des challenges pour l'IITA est de trouver un équilibre entre ce programme ambitieux et l'approche plus prudente des donateurs dont le souci est de s'assurer de la rentabilité de leurs investissements.
2. Pour répondre à ces défis, l'IITA a pour objectif d'amener les donateurs, les pays partenaires, la société civile et les autres utilisateurs des informations concernant l'aide à décider ensemble de normes communes en matière de publication des informations applicables à tous les apports d'aide. Même si dans un premier temps ceci concernera en priorité les aides éligibles au titre de l'APD et les prêts concessionnels, l'IITA compte développer des standards qui pourraient au final s'appliquer à tous les flux de l'assistance au développement, qu'il s'agisse de fonds privés, de fonds mixtes privés/publics ou de fonds provenant de mécanismes innovants de financement. Ces standards seront développés à partir de ceux qui sont déjà en vigueur dans les systèmes de notifications au niveau national ou au niveau international.
3. Ce document a pour objet d'étudier quel pourrait être le plan d'action de l'IITA. La première partie concerne les types d'informations qui seraient à couvrir, les différents systèmes de publication des données, et les initiatives déjà en place pour améliorer la transparence. La deuxième partie traite des insuffisances actuelles en matière de disponibilité et d'accessibilité des informations et comporte des recommandations sur ce que l'IITA doit mettre en œuvre pour y remédier.

³ On trouvera dans l'Annexe E des informations sur la structure de la gouvernance de l'IITA. Voir aussi son site Internet : www.aidtransparency.net.

⁴ <http://www.oecd.org/dataoecd/19/9/40888983.pdf>

Qui sont les utilisateurs de l'information ?

4. Les informations sur l'aide sont utilisées par toute une série d'acteurs tant dans les pays donateurs que dans les pays partenaires, à savoir les Ministères et les Banques centrales des pays partenaires, les agences gouvernementales, les organisations de la société civile, les parlementaires, les universitaires, les chercheurs, les journalistes, les organismes donateurs, et les citoyens eux-mêmes.
5. Ces prochains mois, le Comité de pilotage de l'IITA va consulter les principaux intéressés, à savoir les pays partenaires, les OSC et les bailleurs. Les résultats de ces consultations (et ceux des enquêtes d'utilisation qui vont être menées) permettront au Comité de pilotage d'avoir une image plus précise des besoins et des priorités des différents utilisateurs et de structurer le développement de standards.

De quelles informations les utilisateurs ont-ils besoin ?

Les pays partenaires

6. L'utilisation des informations sur l'aide par les pays partenaires varie d'un pays à l'autre et d'un utilisateur à l'autre dans chaque pays, en revanche tous les pays partenaires ont besoin des mêmes types d'informations. Au niveau le plus élémentaire, ils ont besoin d'accéder aux informations sur l'aide pour pouvoir vérifier que les donateurs respectent leurs engagements concernant tant la quantité de l'aide que sa qualité – ceci est essentiel si l'on veut promouvoir la responsabilité mutuelle, l'un des principes de la Déclaration de Paris.
7. Les Ministères des Finances ou du Budget sont essentiellement intéressés par des données qui soient facilement intégrables à leurs propres systèmes de planification et de comptabilité. Pour cela, ils ont besoin de données statistiques complètes et à jour sur les versements effectués (qui, au delà de la simple déclaration de la somme globale allouée à un secteur, montrent les flux financiers que reçoivent les intermédiaires et les organismes concernés), ainsi que d'estimations fiables sur les prévisions de financement des donateurs. Il est important que ces données soient compatibles avec leurs propres classifications – ou au moins qu'il soit facile d'établir les correspondances, et que les dates des versements soient précises, en particulier lorsqu'il s'agit de versements élevés qui peuvent avoir lieu juste avant ou juste après la fin de l'année fiscale. Il est prioritaire de veiller à ce que la plus grande partie possible de l'aide soit « budgétisée » (c'est à dire soit inscrite dans le budget de l'état récipiendaire), car ceci renforce l'appropriation de l'aide par les pays partenaires, améliore la transparence, facilite la reddition des comptes et permet une meilleure gestion. Améliorer les performances sur ce point a été considéré comme une priorité par la Déclaration de Paris dont l'un des objectifs est que 85% de l'aide fournie soit inscrite au budget d'ici 2010⁵. Jusqu'à présent les progrès ont été faibles ; l'enquête de suivi de 2008 de la Déclaration de Paris montre qu'en 2007, 48% seulement de l'aide était comptabilisée

⁵ C'est un indicateur important car il ne concerne pas seulement la qualité de l'information fournie, il est un relais de l'alignement, dans la mesure où un pays partenaire peut avoir des informations complètes sur les engagements d'aide mais choisir de ne pas les inscrire dans son budget s'il est mal aligné.

dans les budgets des gouvernements – une faible progression par rapport aux 42% enregistrés en 2006⁶.

8. Il est essentiel que les gouvernements des pays partenaires sachent de façon détaillée quels sont les donateurs à l'origine des projets et où vont se dérouler ces projets (avec si possible les localisations précises), pour qu'ils puissent coordonner les différentes aides et allouer des ressources aux secteurs ou aux zones qui en ont le plus besoin. Ceci concerne tout spécialement les Ministères en charge de services, comme celui de l'Éducation ou celui de la Santé. Eux aussi, pour planifier leurs budgets ont besoin d'avoir des informations détaillées sur les dépenses d'aide en cours et des informations fiables sur les dépenses prévues. Au Malawi, le Ministère de la Santé et celui de l'Éducation ont tous deux dû mettre fin à des programmes car les aides attendues ne se sont pas matérialisées.
9. Il est important pour un certain nombre d'acteurs des pays partenaires de pouvoir recouper les données disponibles localement avec celles qui sont publiées au niveau international. En effet des données incohérentes nuisent à la reddition des comptes, jettent le trouble et procurent un surcroît de travail. C'est également un bon moyen de vérifier que les fonds promis par les donateurs arrivent dans le pays et sont dépensés aux fins auxquelles ils sont destinés.
10. Les Banques centrales sont principalement intéressées par les flux agrégés, il est donc important pour elles de disposer d'informations à jour sur les aides en cours ou à venir dans un futur proche, en particulier dans les pays où les flux de l'aide sont relativement élevés par rapport à d'autres flux. Un fonctionnaire de la Banque de l'Ouganda, participant en décembre 2008 à l'atelier sur les statistiques organisé à Kampala par aidinfo et Development Research and Training (DRT), faisait remarquer que « il y a un fossé entre les projections sur les apports d'aide et l'aide effectivement reçue, qu'il s'agisse des dates de mise à disposition ou des montants versés ».

Les OSC

11. Dans le Sud comme dans le Nord, les OSC ont des rôles clés, elles contribuent aux accords d'aide obligent les gouvernements à rendre des comptes, assurent le suivi de la dette publique, dont une partie vient des prêts au titre de l'APD, fournissent des services et défendent les intérêts des individus et des organisations qu'elles représentent et avec lesquelles elles travaillent. Dans chaque cas, l'accès en temps et en heure à l'intégralité de l'information peut être indispensable à leur mission. C'est ce dont ont pris conscience les participants à l'atelier de formation à l'utilisation des statistiques et des données de Kampala. Ils ont aisément identifié les nombreuses façons dont les chiffres de l'aide pourraient leur être utiles, notamment pour tracer les dépenses publiques, promouvoir et préconiser des politiques pro-pauvres, améliorer l'harmonisation, planifier convenablement les ressources, identifier les flux financiers (analyse de la balance des paiements), et améliorer le suivi des programmes au niveau local.
12. L'accès aux informations sur l'aide actuelle ou à venir permettrait aux ONG prestataires de services de prévoir des programmes qui compléteraient ceux des autres acteurs, en particulier ceux du gouvernement et ceux des donateurs. Elles seraient plus à même de soumissionner pour un financement si les appels d'offre faisaient l'objet d'une information transparente. Une

⁶ Il y a des écarts dans les deux sens car on constate que dans les budgets les apports d'aide peuvent être aussi bien sous-estimés que surestimés

(Enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris <http://www.oecd.org/dataoecd/58/46/41202178.pdf>)

amélioration de l'accès à l'information permettrait aux ONG qui assurent la mise en œuvre des projets d'accroître leur efficacité. La mise à disposition d'informations détaillées concernant les canaux d'exécution contribuerait à renforcer la responsabilité mutuelle entre les ONG et les gouvernements tant dans les pays partenaires que dans les pays donateurs. Comme l'atteste clairement la déclaration d'Accra, texte fondateur de l'IITA, notre ambition à long terme est que tous les fournisseurs d'aide, y compris les fondations privées et les ONG, adoptent les mêmes normes de transparence.

13. Les OSC – en particulier celles qui travaillent au niveau des communautés – ont potentiellement un rôle clé à jouer dans le traçage des sommes allouées au titre de l'aide à travers le système, depuis l'engagement initial jusqu'au versement final. Si les données indispensables à ce type de traçabilité étaient facilement accessibles – notamment les descriptions précises des projets, leurs localisations exactes et les agents en charge de les mettre en œuvre – ceci améliorerait la reddition des comptes dans les deux sens – en aval vis-à-vis des bénéficiaires et en amont vis-à-vis des contribuables dans les pays donateurs. Permettre aux organisations de proximité et aux citoyens eux-mêmes d'être des chiens de garde efficaces réduirait les risques de gaspillage, d'inefficacité et de corruption. Mais pour le moment, la plus grande partie des données nécessaires ne leur sont purement et simplement pas accessibles car pour la plupart des organisations de proximité les barrières à franchir pour y accéder sont trop hautes. L'IITA devra étudier quels seront les moyens supplémentaires à mettre en place pour aider les parties prenantes qui sont sur le terrain à accéder aux données et à les comprendre.
14. Les ONG de plaidoyer doivent impérativement disposer, en temps utile, de données comparables pour pouvoir demander des comptes aux donateurs. Par exemple, aussi bien African Monitor que ONE ont besoin de ce type d'informations pour savoir si les donateurs respectent leurs différents engagements d'augmenter l'aide à l'Afrique. Ne disposer que de données statistiques dépassées au moment de leur publication ne peut que nuire à leur plaidoyer et diminuer son impact possible. De même, les ONG de plaidoyer au niveau des pays doivent avoir accès aux informations concernant l'aide pour pouvoir vérifier si les donateurs respectent leurs promesses. Transparency International témoigne que *« TI Géorgie s'est vue refuser de façon répétée des informations de base concernant les promesses faites sur les flux de l'aide et sur les conditions de décaissement – aussi bien par l'UE que par la Banque mondiale et par les agences des Nations Unie. »*
15. Beaucoup d'ONG sont engagées dans un plaidoyer concernant un secteur spécifique – et il est essentiel pour elles de disposer de données convenablement désagrégées. Dans l'une des études de cas déjà citée, la tentative de WaterAid d'effectuer un suivi des dépenses en matière de salubrité publique dans deux pays africains a tourné court d'une part parce que les codes de la classification sectorielle ne permettaient pas de distinguer les dépenses de salubrité publique et les dépenses d'eau et d'autre part parce que les données statistiques n'étaient pas ventilées par pays.
16. Certaines ONG, dans les pays donateurs comme dans les pays partenaires, veulent aussi suivre les engagements relatifs à l'efficacité de l'aide, par exemple les efforts pour délier l'aide et diminuer les conditionnalités. Pour elles l'accès au détail des programmes et des contrats est d'une importance majeure.

Les parlementaires

17. Dans les pays donateurs comme dans les pays partenaires, l'un des rôles des Parlements est d'obliger les gouvernements à rendre des comptes. Dans les pays partenaires ils peuvent, comme les OSC, jouer un rôle moteur dans l'amélioration du service public. Mais pour cela, il faut que les gouvernements aussi bien que les donateurs leur donnent accès, en temps voulu, à des données détaillées, complètes, et fiables – or pour le moment ces données sont souvent soit inexistantes, soit parcellaires, soit difficiles d'accès pour eux.
18. La divulgation des informations sur l'utilisation des ressources nationales n'est pas du ressort de l'IITA, mais elle est d'intérêt vital pour les parlementaires, aussi bien que pour les OSC. Dans la mesure où les attributions de l'IITA ne concernent que le partage des ressources -en général minoritaires- provenant de l'aide internationale, il faudra mettre sur pied des initiatives parallèles pour améliorer la transparence des données sur les revenus nationaux si l'on veut pleinement satisfaire aux demandes nationales. Pour le moment, il est important que l'IITA tire des enseignements des efforts qui sont réalisés au niveau des pays pour améliorer la transparence des revenus nationaux.
19. En tant qu'élus, les parlementaires sont les premiers scrutateurs des accords d'aide et des budgets proposés par les gouvernements. Dans les pays où ils ont accès aux informations indispensables leur permettant de jouer pleinement leur rôle, l'appropriation démocratique des décisions relatives au développement est accrue.
20. Dans les pays donateurs les parlementaires doivent avoir accès en temps voulu à des données comparables pour vérifier si les gouvernements ont respecté leurs engagements concernant la quantité et la qualité de l'aide qu'ils fournissent. Pour leurs contrôles, les organismes de certification des comptes publics peuvent avoir besoin d'informations détaillées sur les projets et les contrats individuels, y compris sur les appels d'offres en cours, ainsi que d'informations sur les aides liées à des réalisations et des résultats mesurables.

Les universitaires, les chercheurs et les journalistes

21. Les études impartiales et factuelles sur l'aide menées par des universitaires, des think tanks ou d'autres spécialistes peuvent apporter beaucoup aux pays partenaires, de même qu'aux donateurs qui eux-mêmes commanditent régulièrement de telles études. Pour que de telles études soient utiles, il faut que les chercheurs puissent accéder à des données statistiques à jour, détaillées, fiables et complètes. Le fait que les données publiées sur les flux de l'aide publique ne renseignent pas sur les montants *reçus* par les pays partenaires est un sérieux handicap pour ceux qui veulent étudier ses impacts au niveau macroéconomique. Là aussi, l'accès aux documents des projets et aux contrats d'aide est souvent essentiel. L'absence de certaines données factuelles fragilise les conclusions des études. Par exemple, Overseas Development Institute a eu des difficultés à mener une étude commanditée par le CAD sur l'efficacité de l'aide déliée, parce que d'une part les notifications de certains donateurs membres du CAD étaient incomplètes et que d'autre part les données venant des donateurs non membres du CAD, dont le rôle est de plus en plus important, étaient en nombre limité.
22. Pour les journalistes, il est fondamental d'avoir accès aux dernières données en date. De même, il est à l'évidence important que les données soient comparables entre tous les donateurs, qu'elles soient ventilées par pays et par secteur et qu'elles soient faciles à trouver et à réutiliser.

C'est spécialement important pour ceux qui ne sont ni des spécialistes de l'aide, ni des experts techniques.

Les institutions des donateurs

23. Fournisseurs d'informations sur l'aide, directement ou indirectement (par exemple, via le CAD), les organismes donateurs sont aussi utilisateurs de leurs informations respectives. Ils ont besoin d'accéder à ces données pour instruire leurs propres décisions, éviter les duplications et améliorer aussi bien la coordination que l'harmonisation (objectifs de la déclaration de Paris). Pour optimiser les progrès potentiels en efficacité, ils doivent avoir accès à des données détaillées, actualisées et fiables. La prolifération des donateurs augmente encore l'importance d'avoir accès aux données complètes de tous les acteurs clés – pas seulement des donateurs du CAD et des grandes institutions multilatérales.
24. Comme les donateurs accordent de plus en plus d'importance à l'évaluation des résultats, on voit se généraliser la demande d'indicateurs des réalisations et résultats qui puissent être regroupés et comparés. Les bénéfices seraient encore plus grands si ces indicateurs pouvaient être standardisés d'un organisme donateur à l'autre, en particulier au niveau de chaque pays. Tout en permettant de faire des comparaisons entre les donateurs, ceci réduirait les coûts de transaction pour ceux qui ont à évaluer ces résultats.
25. Les donateurs ont aussi besoin d'une information transparente pour les aider à défendre la cause de l'aide dans leurs propres pays. Pour pouvoir continuer à bénéficier du soutien de l'opinion publique et du soutien des politiques, il faut qu'ils soient capables de faire la preuve que leurs interventions ont des effets positifs, ou de contrer les images négatives (par exemple sur la corruption). Lorsque qu'il s'agit d'investissements très importants, comme par exemple le soutien budgétaire, donner la capacité aux OSC d'un pays en développement de demander des améliorations dans l'allocation et l'utilisation des ressources est un complément essentiel à l'octroi fait au gouvernement. Ceci permet aux OSC des pays en développement d'obliger les gouvernements à rendre des comptes, et permet aussi de créer une boucle de rétroaction entre les citoyens des pays en développement et ceux des pays donateurs.

Les citoyens

26. Enfin, améliorer l'accès du public à des données transparentes sur l'aide donnerait aux citoyens des pays partenaires et à ceux des pays donateurs des moyens de contrôle sur chacune des parties de l'équation de l'aide et ils auraient la possibilité d'obliger leurs gouvernements à rendre des comptes. Les bénéficiaires des programmes spécifiques pourraient rapporter quels ont été les impacts de ces programmes sur le terrain, et dans les pays donateurs, les contribuables verraient où a été dépensé leur argent. Le rapport de Tiri sur l'Afghanistan : *Bringing Accountability Back In: From Subjects of Aid to Citizens of the State* note que « Nos enquêtes ont montré que la participation des communautés à la fourniture de l'aide a été bénéfique tant du point de vue de l'efficacité que de celui du rendu de comptes »⁷. Pour cela, il faut que les informations sur l'aide soient communiquées au public, sous une forme compréhensible par tous les utilisateurs, et les trop évidentes barrières d'accès – de la langue, du prix, de l'ordinateur, de l'accès à Internet – doivent être surmontées.

⁷ <http://www.iwaweb.org/BringingAccountabilitybackin.pdf>

Résumé des besoins des utilisateurs

27. Même s'il est clair que les buts recherchés par les différents utilisateurs des informations sur l'aide sont différents, il s'avère qu'un jeu relativement simple et limité d'informations, que l'on peut notifier une fois pour toutes, répondrait à la majorité de ces besoins. Nous avons tenté de résumer dans le tableau ci-dessous les besoins communs des utilisateurs – jusqu'à plus ample information – et nous indiquons quelles sont les informations supplémentaires et les améliorations à apporter aux notifications, indispensables pour répondre à ces besoins.

Ce dont tous les utilisateurs ont besoin

Une information beaucoup plus détaillée sur les apports d'aide :

- Où exactement est-elle utilisée
- Quand précisément est-elle utilisée
- A quoi est-elle utilisée

Les détails des accords, et les conditions qui leur sont attachés

Les réalisations et les résultats escomptés
 La possibilité de tracer l'acheminement des apports de l'aide depuis le donateur jusqu'au bénéficiaire via les différents canaux utilisés dont les services gouvernementaux, les contractants et les ONG.

La possibilité d'évaluer l'aide au regard des marqueurs politiques sur lesquels il y a consensus (c.-à-d. dans quelle mesure l'aide contribue aux objectifs politiques agréés) – aussi bien ceux qui existent, comme le marqueur genre ou les marqueurs Rio du CAD, que ceux qui seront créés, comme les futurs marqueurs sur le changement climatique

Des informations sur les contrats futurs

Des informations fiables sur les futurs apports d'aide

Une publication plus rapide des données

Des données complètes, fiables et comparables

Une couverture élargie à tous les donateurs, y compris les donateurs non traditionnels
 Un accès plus aisé aux informations sous des formats qui permettent de les intégrer dans les systèmes locaux

Comme nous l'avons déjà indiqué, ceci sera approfondi, complété et revu en fonction des résultats des différentes consultations en cours, notamment de la consultation relative au document présent. (On trouvera la liste complète des types d'informations que pourrait recouvrir IITA dans l'Annexe C – il faut noter que le tableau ci-dessus porte sur la totalité des données dont il est besoin mais que le processus devra être échelonné comme le préconisent les recommandations).

Les informations supplémentaires et les améliorations des notifications indispensables pour répondre à ces besoins

L'accès à tous les éléments de la transaction financière :

- Le pays et la localité
- Les dates de la signature du contrat et celles des versements
- Une amélioration de la classification sectorielle, des descriptions des projets plus détaillées et l'accès à l'intégralité des documents des projets

Les accords signés et la liste de toutes les conditions

Des indicateurs standards sur les réalisations et les résultats
 Les renseignements sur les organismes qui la mettent en œuvre et sur les canaux d'acheminement, l'utilisation d'identifiants communs pour les projets (équivalent à l'ISBN ou au code barre) d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, et l'engagement des agents de la mise en œuvre de se conformer aux normes de transparence
 Convenir de marqueurs de la politique de l'aide en gardant de la souplesse pour accepter une pluralité de marqueurs, et décider de nouveaux marqueurs en cas de demande

La publication des appels d'offres

La transparence du planning de dépenses des donateurs et les dates des futurs versements

Raccourcir les délais de publication des rapports, fournir les données sous un format commun et sur un support informatique

Le respect des directives relatives aux notifications, et l'adoption de définitions communes et de formats de données communs

Les données des donateurs non membres du CAD, de tous les donateurs multilatéraux, des fondations et des grandes ONG
 L'engagement que toute l'information sur l'aide sera accessible au public et un accord sur des formats communs

Quelles sont les informations disponibles actuellement ?

28. La plupart des donateurs ne font pas mystère de leurs activités et l'on peut trouver quantité de données sur leurs projets et sur les apports d'aide à divers endroits, que ce soit sur les sites Internet des projets, dans les documents des projets disponibles sur ces sites ou dans leurs rapports. Mais dans la majorité des cas, ces informations sont difficiles d'accès et d'utilisation. Les informations dont les utilisateurs ont besoin – par exemple concernant les conditions ou les indicateurs des réalisations et des résultats – ne sont pas toujours systématiquement répertoriées, et il en résulte que les informations utiles ne sont pas accessibles. Nous ne traitons ici que des sources d'informations sur Internet qui présentent de façon structurée et homogène des collections de données émanant souvent de multiples donateurs et relatives à divers domaines du développement.

Où peut-on trouver les informations sur l'aide ?

29. On peut trouver des informations concernant les projets d'aide via quatre types de fournisseurs d'information sur Internet. (Voir le tableau de l'Annexe G pour plus de précisions.)

- a. **La base de données SNPC du CAD** est la source la plus complète et la plus fiable. Elle contient les données et les informations relatives à tous les donateurs membres du CAD ainsi que les données agrégées de la plupart des institutions multilatérales, et pour certaines d'entre elles des renseignements au niveau des projets. Les informations contenues dans la base de données SNPC sont considérées comme les informations officielles sur l'aide et elles sont soumises à un contrôle de qualité avant d'être publiées. La base de données SNPC a été conçue pour permettre aux donateurs du CAD de travailler ensemble et de rendre compte de leurs engagements – et non pas dans le but de fournir des informations aux parties prenantes dans les pays en développement. La base SNPC fait état des flux sortants venant des donateurs plutôt que des flux entrants dans les pays partenaires⁸, et elle est centrée sur les critères et les objectifs des donateurs, tels que l'éligibilité à l'APD, le déliement ou non, ou les progrès vers l'objectif de 0,7% du RNB. Son but premier est de fournir des statistiques permettant de comparer d'une année sur l'autre les apports d'aide par secteur fournis par les donateurs, et non pas d'être le dépositaire de l'intégralité des informations dans un souci de transparence et de reddition de comptes. Le CAD publie aussi des statistiques agrégées complètes qui sont les données de référence utilisées dans les analyses relatives au volume de l'aide ou à son allocation. Le CAD mène chaque année une enquête sur les politiques d'allocation et les plans de dépenses prévisionnels de l'aide des donateurs et publie ses résultats dans un rapport⁹.
- b. **Les autres agrégateurs.** Le plus grand des autres agrégateurs d'informations sur l'aide est la base de donnée « Accessible Information on Development Activities (AIDA) » créée par Development Gateway. AIDA, tout en reprenant les données de la base SNPC, vise à rassembler des informations plus récentes et à s'ouvrir à davantage de sources (c'est-à-dire à des donateurs non membres du CAD tels que la Fondation Bill & Melinda Gates, la

⁸ Le CAD a développé une nouvelle mesure - l'Aide-pays programmable (APP) - qui vise à refléter le montant de l'aide qui peut être programmée au niveau du pays. On l'obtient en soustrayant certains types d'aide (tels que la recherche, les coûts administratifs, l'allègement de la dette) de l'APD

⁹ <http://www.oecd.org/dac/scalingup>

Fondation MacArthur, Soros/OSI, l'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) et l'OPEP), mais les informations fournies sont moins détaillées que dans la base SNPC. Elle se veut un répertoire exhaustif des projets mais elle ne cherche à fournir des données à des fins statistiques – sur son site Internet elle renvoie pour cela à la base SNPC. Une autre ressource souvent utilisée est le Financial Tracking System (FTS) du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) qui contient principalement des informations concernant les projets d'aide humanitaire.

- c. **Les systèmes des pays partenaires.** De plus en plus nombreux sont les gouvernements des pays partenaires qui développent leurs propres systèmes pour gérer les projets d'aide. Ceux-ci sont désignés collectivement sous le nom de « Aid Information Management Systems (systèmes d'information pour la gestion de l'aide) ou AIMS ». Les objectifs des AIMS sont de permettre aux gouvernements des pays partenaires de gérer et de rendre compte des programmes d'aide et dans certains cas d'aider à la gestion des projets. Au moins 46 différents AIMS ont été mis en œuvre dans les pays partenaires et les plus courants sont les bases de données de l'assistance au développement, appelées DAD, et les plateformes de gestion de l'aide de Development Gateway, les AMP¹⁰ – il y a 27 DAD et 10 AMP. Sur les 46 AIMS, seules 24 (dont 17 DAD) sont publics.
 - d. **Les sites Internet des donateurs.** En général, les donateurs ne fournissent pas d'accès public à leurs systèmes de gestion de l'aide, mais certains d'entre eux fournissent des informations sur les projets qu'ils financent sur leurs sites Internet, c'est le cas pour la Banque mondiale, l'ACDI, le CDRI, l'IADB, l'ADB, la BERD, l'Allemagne, la France, la Fondation MacArthur. D'autres donateurs publient leurs documents (les USA), ou les informations sur leurs projets de recherche (le Royaume Uni), ou les informations concernant les contrats (la Commission européenne, la Banque mondiale).
30. Il est important de noter que chacune de ces sources d'information a ses propres objectifs concernant la collecte et la publication des informations sur l'aide, et qu'ils n'ont pas tous comme objectif principal d'accroître la transparence. Beaucoup d'entre eux rassemblent les informations pour d'autres raisons, comme d'établir les statistiques de l'aide (CAD), ou soutenir des processus internes (les AIMS) et pour eux, la mise à disposition des données, en tant que bien public, n'est qu'un produit dérivé. Beaucoup des AIMS ne sont absolument pas publics. Et même lorsqu'ils le sont, les barrières en limitant l'accès demeurent difficiles à franchir.

¹⁰ Il y en a d'autres comme ODAMoz (Mozambique), ODANic (Nicaragua) - de Development Gateway. Voir l'Annexe E pour plus de précisions

Disponibilité	Accessibilité & Comparabilité *	Fréquence de la mise à jour des données
CAD/SNPC		
<p>Source : les donateurs membres du CAD et les institutions multilatérales. Entre 95% et 100% des flux d'aide des donateurs du CAD sont couverts</p> <p>Données : titres et descriptions des projets, pays partenaire, type d'aide, secteurs et marqueurs de la politique d'aide, montant des dépenses sur l'année pour chaque projet, engagements pris au cours de l'année et canaux d'acheminement</p>	<p>Données disponibles : <i>sources multiples (tous les donateurs membres du CAD)</i></p> <p>Facilité d'utilisation : utilisateurs de niveau moyen ou avancé</p> <p>Présentation : permet les requêtes et la réalisation de graphiques dynamiques</p> <p>Réutilisation : exportation sur un tableur, et sur un programme d'interface API¹¹</p> <p>Standards : les directives relatives à la base SNPC et les codes-objet de la classification sectorielle du CAD constituent aujourd'hui les standards des données de l'aide¹²</p>	<p>Publiée chaque année en décembre pour l'année écoulée. Les données ont entre 11 et 23 mois. Publication des données agrégées préliminaires au mois d'avril</p>
AIDA		
<p>Source : la base SNPC + d'autres sources (voir l'Annexe C)</p> <p>Données : synthèses de chacun des projets, agrégation des engagements et des versements (rien sur les marqueurs de la politique d'aide, ni sur les canaux d'acheminement)</p>	<p>Données disponibles : <i>sources multiples</i></p> <p>Facilité d'utilisation : utilisateurs de niveau moyen</p> <p>Présentation : permet la navigation et les requêtes</p> <p>Réutilisation : exportation sur un tableur</p> <p>Standards : données au format IDML, codes-objet de la classification sectorielle du CAD</p>	<p>Variable selon les sources. Le DFID publie ses données chaque semaine ; la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'IADB les publient chaque mois ou chaque trimestre</p>
AIMS (en prenant l'exemple des DAD, qui sont les AIMS les plus courants)		
<p>Source : un plus large éventail de donateurs¹³</p> <p>Note : Beaucoup d'AIMS ne sont pas accessibles au public (voir l'Annexe G)</p> <p>Données : informations plus détaillées sur les projets : des descriptions plus détaillées, plus de codes-objet sectoriels spécifiques, les localisations géographiques, analyses détaillées des engagements, des versements et des transactions, précisions sur les agences d'exécution, présence (parfois) des indicateurs de la Déclaration de Paris, résultats des projets, documents des projets</p>	<p>Données disponibles : permet d'analyser les données d'un pays particulier</p> <p>Facilité d'utilisation : utilisateurs avancés</p> <p>Présentation : permet les requêtes et la réalisation de graphiques dynamiques</p> <p>Réutilisation : exportation sur un tableur</p> <p>Standards : La plupart des DAD utilisent des codes-objet de la classification sectorielle spécifique au pays. Les AMP proposent des données au format IDML, et utilisent les codes-objet du CAD</p>	<p>Variable ; en général les mises à jour sont mensuelles ou trimestrielles</p>
Sites Internet des donateurs		
<p>Source : chaque donateur en particulier (voir l'Annexe G)</p> <p>Données : en général des données en plus petite quantité qui se</p>	<p>Données disponibles : permet d'analyser les données d'un donateur particulier</p> <p>Facilité d'utilisation : variable,</p>	<p>Variable ; en général les mises à jour sont régulières et au moins mensuelles</p>

¹¹ Une API est une interface qui peut être utilisée pour avoir un accès logiciel aux données brutes. On y accède via QWIDS, mais à ce jour, il n'existe pas encore de manuel utilisateur

¹² Les directives de notification pour la base de données SNPC sont [ici](#). Les codes-objet de la classification sectorielle du CAD sont [ici](#).

¹³ La DAD du Vietnam contient des informations venant de 200 organismes bailleurs (donateurs, ONG, fondations etc.), en particulier un donateur comme la Chine

limitent aux synthèses des projets. Certains donateurs (la Banque mondiale et les USA) publient les documents des projets. Certains donateurs (la Banque mondiale et la Commission Européenne) publient les contrats signés	utilisateurs de niveau moyen Présentation: Variable, permet les requêtes Réutilisation : variable, parfois exportation sur Excel, parfois au format XML Standards : aucun	
---	---	--

*Dans tous les cas, accéder aux informations fournies nécessite des compétences certaines, en langues étrangères, en informatique et en statistiques. Ceci en écarte beaucoup de parties prenantes au niveau local.

Les systèmes actuels de notification des donateurs

Les notifications au CAD

31. Les donateurs doivent fournir leurs statistiques agrégées au CAD une fois par an¹⁴. De plus, chaque trimestre, ils doivent notifier toutes les informations sur leurs projets au SNPC, mais en pratique la plupart d'entre eux ne le font qu'une fois par an. A l'avenir, un système amélioré (le SNPC ++) va permettre au CAD de calculer tous les agrégats à partir des informations détaillées concernant les projets, ceci assurera la cohérence des données, augmentera leur précision et leur étendue et réduira les coûts. La plupart des donateurs utilisent maintenant le format SNPC++¹⁵.

32. Pour la plupart des donateurs, les notifications au CAD représentent un investissement important en temps et en personnel. C'est en général le département des statistiques qui en est chargé et il doit collationner les données auprès de multiples agences puis les coder à la main selon les standards du CAD.

33. Malgré cela, les résultats sont loin d'être parfaits. Les données sont publiées avec un décalage dans le temps considérable, ne sont pas assez détaillées et ne sont pas tout à fait conformes aux directives. Leur qualité et leur exhaustivité sont mises en question de façon récurrente. Ceci n'est pas une critique à l'encontre du CAD ou des auteurs des notifications. Il faut y voir plutôt le résultat combiné du niveau de priorité relativement bas qu'accordent certains donateurs à la transmission de leurs statistiques et de l'inadéquation de leurs systèmes de notification.

Une étude de cas au Malawi montre que la collecte des données sur l'aide à venir repose principalement sur un formulaire Excel que le Ministre des Finances envoie chaque mois aux donateurs. D'autres Ministères, en particulier celui de l'Éducation et celui de la Santé, s'adressent aussi directement aux donateurs à propos des projets relevant de leurs compétences au moment d'effectuer la planification au niveau national.

Les résultats de ces demandes parallèles d'information ne concordent pas toujours ; aussi bien le Ministère de l'Éducation que celui de la Santé rapportent que les versements prévus d'après les informations que leur avaient fournies les donateurs ne correspondaient pas aux versements prévus indiqués au Ministère des Finances, ceux-ci étant en général d'un niveau inférieur.

¹⁴ Les chiffres préliminaires de l'année précédente sont publiés en avril, les chiffres définitifs en octobre, et les données sont publiées en décembre.

¹⁵ En 2007, 15 donateurs ont utilisé le format SNPC++. 12 d'entre eux étaient membres du CAD et leurs contributions représentaient 71% de toute l'APD bilatérale du CAD

Les autres systèmes

34. En ce qui concerne les AIMS, le processus de collecte des informations auprès des bureaux de pays des donateurs est entièrement manuel. Ceci représente des frais généraux¹⁶ conséquents tant pour les gouvernements des pays partenaires qui ont beaucoup de données à rechercher et à entrer à la main, que pour les bureaux de pays des donateurs qui doivent à la fois récapituler les informations pour les AIMS et/ou les transcrire eux-mêmes à la main, et faire des rapports pour leur siège. On observe d'ailleurs souvent des distorsions entre ce qui est transmis aux AIMS par les bureaux de pays et ce qui est transmis au CAD par le quartier général du donateur.

L'initiative « International Development Markup Language (IDML) (Langage de balisage pour le développement international) » menée par Development Gateway permet d'automatiser les échanges d'information sur les projets de développement pour alimenter la base de données AIDA. C'est un exemple de standardisation du format des données de façon à ce que celles-ci puissent être lues sur ordinateur et réutilisées dans d'autres applications. Il y a d'autres standards, par exemple SDMX (pour l'échange des données statistiques), qui pourraient avoir de la pertinence pour l'IITA.

35. En ce qui concerne AIDA, certains donateurs (comme le DFID) l'alimentent de façon automatique en utilisant l'initiative IDML (voir l'encadré), alors que d'autres fournissent des feuilles de calcul qui sont converties en IDML. Dans certains cas, l'équipe de l'AIDA collecte directement les informations sur les sites Internet en utilisant une technique de capture de données d'écran¹⁷.

36. Pour le FTS, là encore le processus est manuel. Chaque mois, chacun des donateurs doit établir une feuille de calcul et l'envoyer à l'OCHA, puis les données sont entrées à la main dans la base de données. Les donateurs appartenant à l'UE adressent leurs rapports au Service d'Aide Humanitaire de la Commission européenne (ECHO) qui ensuite transfère les données au FTS. La mise à jour des sites Internet des donateurs est en général un processus à part qui varie selon les donateurs.

37. Outre tous ces notifications, les donateurs font l'objet de toute une pléthore de demandes d'informations supplémentaires, depuis les comptes-rendus obligatoires aux organisations ou aux Parlements, jusqu'aux innombrables demandes ponctuelles d'ONG ou d'agences internationales¹⁸.

¹⁶ Development Gateway estime que la collecte manuelle des données, leur validation et leur incorporation à la base de données du pays peut représenter jusqu'à 2300 journées de travail par an pour les gouvernements des pays partenaires et jusqu'à 225 journées de travail pour l'ensemble des donateurs (étant entendu qu'il s'agit de l'intégralité du processus – la tâche purement matérielle de l'entrée des données ne représentant en elle-même qu'une petite partie du coût total)

¹⁷ La capture de données d'écran (*screen scraping* en anglais) permet à un programme de récupérer les données envoyée à un dispositif de sortie (généralement un moniteur) par un autre programme

¹⁸ L'un des représentants des donateurs au Groupe de travail sur les statistiques du CAD a reçu 200 demandes de données en 2007

		de données + meilleure actualisation des données. Amélioration de l'interface utilisateur
PLAID	Université William & Mary College & Brigham Young	Données SNPC + nouvelles sources de données, descriptions complètes, et codes sectoriels détaillés
TR-AID	Centre commun de recherche de la CE	Base de données provenant de multiples sources.
Grantsfire		Informations en temps réel sur toutes les offres de financement des fondations
UNDCF/FENU	DRI	Base de données sur la coopération Sud-Sud
International Action for Health	Institute for Health Metrics and Evaluation	Données SNPC + sources supplémentaires
GFINDER	George Institute for International Health	Informations sur les investissements en recherche et développement sur les maladies négligées
AIMS des pays partenaires		Mise en œuvre dans de nouveaux pays. Amélioration de l'accessibilité publique
Donateurs		Certains cherchent à améliorer la transparence en publiant les informations concernant les projets sur leurs sites Internet
Global Development Commons	USAID	Utilisation de standards ouverts pour créer des services en ligne et améliorer l'accès à l'information

Les manques et les opportunités

41. Après avoir exposé les besoins des utilisateurs et les offres des principaux systèmes d'informations sur l'aide, nous passons en revue leurs manques, tout particulièrement concernant l'existence, la mise à jour et l'accessibilité des informations.

L'existence des informations

42. Pour le moment, le déficit d'informations sur beaucoup des points sur lesquels portent les demandes des utilisateurs est considérable, en particulier sur les **données indispensables à la planification, les données relatives aux transactions financières** (avec une désagrégation au niveau des versements individuels), **les localisations géographiques précises, les réalisations et résultats** (avec une désagrégation par sexe), **les conditions, l'harmonisation, les agences d'exécution, les informations concernant les contrats, et les documents des projets**. La plupart de ces informations figurent dans les systèmes internes des donateurs et dans les documentations des projets mais ne sont pas publiquement accessibles de façon simple.

43. Dans certains cas, les donateurs se sont d'ores et déjà engagés à prendre des mesures immédiates – par exemple, le Programme d'Action d'Accra comporte les engagements de publier toutes les conditions liées aux versements, de fournir des informations complètes et à jour sur les engagements annuels et les versements réellement effectués afin que les pays en développement soient en mesure d'enregistrer avec précision tous les apports d'aide dans leurs estimations budgétaires, et de fournir régulièrement aux pays partenaires des informations

actualisées sur leurs plans pluriannuels de dépenses et/ou de mise en œuvre sur trois à cinq ans, comportant au minimum les affectations de ressources indicatives que les pays en développement pourront intégrer dans leurs cadres de planification à moyen terme.

Ce dont l'IITA a besoin	Agrégateurs	Bases de données des pays partenaires	Sites Internet des donateurs	Systèmes internes des donateurs
Données de base sur les projets	√	√	?	√
Données sur les dépenses agrégées par projet	√	√	?	√
Détails sur les transactions	X	√	X	√
Secteur	√	√	?	√
Canal d'acheminement	?	√	X	√
Localisation géographique précise	X	√	X	X
Planning prévisionnel par pays	X	?	X	?
Par secteur	X	?	X	?
Par projet	?	?	X	√
Réalisations et résultats	X	?	X	?
Conditions	X	X	X	?
Termes des prêts concessionnels au titre de l'APD	X	X	X	?
Cibles de la Déclaration de Paris	X	?	X	?
Documents des projets	X	?	?	√
Informations sur les contrats	?	?	?	√

√	Données systématiquement disponibles
?	Données parfois disponibles
X	Données non, ou rarement disponibles

44. La plupart des AIMS des gouvernements des pays partenaires sont conçus pour répertorier un grand nombre d'informations, mais dans la pratique la qualité et l'exhaustivité des informations est variable. Les localisations géographiques et les détails concernant les versements figurent systématiquement dans les DAD. Si les indicateurs de la déclaration de Paris sont utilisés dans les systèmes de certains pays, comme le Pakistan, ce n'est pas souvent le cas. Les champs des indicateurs des réalisations et résultats sont rarement renseignés. Beaucoup d'AIMS ne sont pas accessibles au public (c'est le cas pour 22 des AIMS que nous connaissons).

Une étude de cas sur la tentative de WaterAid de suivre un projet d'amélioration des conditions sanitaires dans deux pays d'Afrique a montré qu'il était impossible de désagréger les dépenses en raison de l'absence d'une codification par secteur suffisamment détaillée et en raison de la difficulté à savoir comment se répartissaient les dépenses entre les deux pays. Il était aussi difficile de faire la distinction entre les dates d'engagement et les dates des versements et d'établir le montant exact des dépenses annuelles. Enfin, les problèmes rencontrés par WaterAid ont été aggravés du fait que les informations

45. Il est communément admis qu'aucun des systèmes n'offre une **couverture complète des informations sur l'aide** – par exemple, la base de données SNPC du CAD concerne presque exclusivement les donateurs membres du CAD et ne comporte pas de données sur les fonds fournis par les gouvernements non membres du CAD (sauf pour quelques cas), les fondations, les ONG et certaines agences multilatérales¹⁹.
46. Souvent les **informations disponibles ne sont ni assez détaillées, ni complètes**. L'étude de cas de Water Aid montre qu'il y a des insuffisances concernant les codes sectoriels, les informations spécifiques à chaque pays et les dates des versements.
47. Les informations fournies par la base SNPC sont de qualité variable et beaucoup de donateurs omettent de renseigner certains champs. Tout particulièrement pour ce qui est des descriptions détaillées et des canaux d'acheminement ; dans environ 15% des cas il manque la description détaillée des projets, ou bien celle qui est donnée est la simple recopie de la description succincte (une amélioration de 30% par rapport à 2006). On compte jusqu'à 68% de descriptions succinctes se limitant à un code de secteur et environ 80% des informations sur les versements ne contenant pas de précisions sur les canaux d'acheminement (dans environ 30% des cas il n'y a aucune information, et dans 50% des cas il est simplement mentionné sa catégorie générale)²⁰.

« Comme nous ne connaissons pas le montant de l'aide fournie pour le projet, nous avons été obligés d'utiliser une estimation pour renseigner le cadre macroéconomique du Rwanda – un chiffre sans aucune signification »

Kampeta Sayinzoga, Directeur de l'Unité Politique macroéconomique du Ministère des Finances du Rwanda

La prévisibilité

48. Est important aussi le manque d'informations sur les **flux d'aide actuels et futurs qui sont essentiel pour la budgétisation et la planification**. L'Enquête annuelle du CAD sur les Politiques d'allocation de l'aide et les plans de dépenses prévisionnels montre que la plupart des donateurs utilisent des cadres budgétaires pluriannuels, en particulier vis-à-vis des pays prioritaires. Ce qui laisse entendre que les donateurs ont la possibilité de publier les données concernant leurs futurs apports d'aide conformément à l'engagement qu'ils ont pris à Accra de « *fournir régulièrement aux pays partenaires des informations actualisées sur leurs plans pluriannuels de dépenses et/ou de mise en œuvre sur trois à cinq ans, et de s'efforcer de lever toute contrainte les empêchant de communiquer ces informations.* »

DATA/ONE publie un rapport annuel évaluant les progrès du G8 par rapport aux objectifs définis lors du Sommet de Gleneagles. Faute de données récentes, l'organisation est obligée de publier dans son rapport des chiffres qui remontent à 18 mois, ce qui ne peut que nuire à son argumentation.

L'actualité des informations

49. Un grand nombre des informations disponibles ne sont pas à jour. Le décalage avec lequel sont publiées les informations, par exemple dans la base de données du CAD et la base SNPC, est frustrant pour beaucoup d'utilisateurs, notamment dans les pays en développement et dans les organisations de plaidoyer. (Voir l'encadré sur le rapport de DATA/ ONE)

¹⁹ Il y a 11 agences multilatérales représentées – voir l'Annexe F

²⁰ Données de 2007

50. Bien qu'avec AIDA les donateurs aient la possibilité de publier des informations plus fréquemment, peu d'entre eux ont profité de cette opportunité²¹.

L'accessibilité des informations

51. D'abord, il est clair qu'il est fait peu d'usage, notamment au niveau local, des informations sur l'aide existant actuellement. L'expérience montre qu'il ne suffira pas de dire « tout est là ». En effet, les individus et les organisations intéressés utilisent peu les informations disponibles, à cause des difficultés d'accès ou par ignorance (une enquête auprès des participants à l'atelier de Kampala sur les statistiques a montré que plus de la moitié d'entre eux n'avaient jamais entendu parler des bases de données du CAD et du SNPC). Il est à prévoir que lorsque l'IITA aura défini et mis en œuvre des standards, la tâche ne sera pas terminée et qu'il faudra aider les individus ou les groupes intéressés à trouver, utiliser et réutiliser les informations.
52. En règle générale, le mode de présentation des informations ne permet pas aux utilisateurs d'obtenir facilement les réponses aux questions qu'ils souhaitent poser, surtout si c'est la première fois qu'ils utilisent la base de données concernée. Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, l'utilisation des bases de données et des sites Internet demande un niveau de compétences élevé qui fait que l'information, même si elle existe en théorie, est hors de portée de beaucoup des parties prenantes. Comme on peut le lire dans le rapport de Tiri sur l'aide en Afghanistan « *Même si la base de données de l'Assistance au développement (DAD) et celle de l'ISAF sont formellement accessibles au public, elles ne sont d'aucun intérêt pour la majorité des Afghans qui ne savent pas se servir d'un ordinateur, n'ont pas d'accès à Internet et ne comprennent pas l'anglais* ». Pour ce qui est des utilisateurs qui ont les compétences nécessaires, peu de choses sont faites pour imaginer des façons ingénieuses de présenter les informations pour les rendre plus accessibles.
53. La barrière de la langue est un problème pour beaucoup de parties prenantes. Les directives du SNPC spécifient d'utiliser soit l'anglais, soit le français, mais certains pays donateurs comme l'Allemagne, l'Espagne ou les Pays-Bas ont l'habitude de donner les titres et les descriptions de leurs projets dans leur langue maternelle. Et bien sûr, les pays en développement tiennent à ce que l'information soit disponible dans leurs langues nationales.
54. Les données ne sont pas toujours fournies sous un format qui permette de les réutiliser. Souvent les données sont fournies dans des fichiers Excel, ce qui permet de les exporter à la main et de les utiliser pour créer des graphiques, des états consolidés, etc. Mais aucun des sites Internet des prestataires de systèmes d'information ne propose d'API qui permettrait d'extraire les données de façon automatique, de les combiner avec d'autres ensembles de données²² (mashup), ou de les convertir sous un autre format pour fournir un autre service. Il est surprenant de constater que peu d'entre eux proposent un flux RSS²³, outil de base de partage de l'information entre les sites Internet et les utilisateurs.

²¹ Le DFID, la Banque mondiale, l'IADB, l'UNFPA

²² Ce serait un moyen de réelle valorisation, par exemple en permettant de comparer les données du SNPC et celle des OMD

²³ S'abonner au flux RSS d'un site Internet permet d'être informé de ses nouveaux contenus sans avoir à aller sur le site.

La comparabilité des informations

55. Ceux qui utilisent les informations disponibles se heurtent au problème de la diversité des sources, de la fréquente incohérence des données trouvées dans ces différentes sources et/ou de l'impossibilité d'établir des comparaisons. Il y a souvent des différences notables entre les données contenues dans la base SNPC et celles que l'on trouve dans les systèmes des pays - par exemple, il y a une différence de 22% entre les chiffres de la base de données ODAMoz (le système de gestion de l'aide au Mozambique) et ceux qui ont été soumis au CAD ; en 2006 le Royaume Uni a déclaré à l'ODAMoz 5% de plus qu'au SNPC, et les USA 30% (35 millions de dollars) de moins. Il est difficile de faire une analyse de ces incohérences en examinant chacun des projets séparément dans la mesure où la définition du mot projet, ou de l'unité à analyser, diffère beaucoup d'un système à l'autre – dans certains cas le « projet d'un donateur » peut recouvrir plusieurs « projets » à mettre en œuvre dans différents pays partenaires, et de la même façon, un projet d'un pays peut être financé par plusieurs « projets de donateurs » - par exemple, la base SNPC répertorie 193 activités liées à l'agriculture au Vietnam, alors que dans le DAD du Vietnam il n'y en a que 83 . Comme le montre l'étude de cas de Water Aid, ce manque de comparabilité entre les systèmes fait qu'il est difficile pour les utilisateurs de se faire une idée des chiffres auxquels ils peuvent se fier.

L'absence d'une méthode commune d'identification des projets ou d'un identifiant standard, comme l'ISBN pour les livres, fait que la comparabilité des projets au travers des diverses sources d'information est une tâche complexe car chacun des systèmes utilise son propre identifiant (il y a un identifiant CAD, un identifiant donateur, un identifiant DAD etc.). Il y a eu des tentatives pour relier ces différents identifiants entre eux mais sans que ce soit systématisé – il peut même être problématique de comparer d'une année sur l'autre les données de la base SNPC relatives au même projet.

56. **Les données sont souvent publiées sous des formats différents**, ont des définitions disparates et ne sont pas sous une forme utilisable au niveau des pays. Plus de la moitié des AIMS des gouvernements des pays partenaires ont – comme on peut le comprendre - défini leurs propres classifications par secteur et par thème pour respecter les classifications utilisées par le gouvernement pour le budget, de même que l'ont fait certains donateurs car les codes de la base SNPC ne correspondaient pas à leurs besoins. Ceci n'est pas vraiment surprenant dans la mesure où la base SNPC n'a pas été conçue pour cela. L'existence de différents modèles qui parfois permettent d'utiliser plusieurs codes sectoriels pour le même projet et parfois (comme le CAD) ne le permettent pas, aggrave le problème de la comparabilité.

Les conséquences

57. Le caractère incomplet des informations existantes, le fait qu'elles ne sont pas actualisées et la difficulté à y accéder a des conséquences pour toutes les parties prenantes.
- a. Les gouvernements des pays partenaires ne peuvent pas faire de planification budgétaire et gérer les programmes d'aide car ils n'ont pas accès aux données dont ils ont besoin.

- b. Les gouvernements des pays partenaires ne peuvent pas opposer aux donateurs leurs engagements relatifs à la quantité et à la qualité de leur aide au développement tellement rares sont les informations complètes et à jour.
- c. Les OSC et les parlementaires n'ont pas la possibilité de demander des comptes aux donateurs et aux gouvernements des pays partenaires aussi efficacement qu'ils pourraient le faire car eux aussi pâtissent du manque d'accès à des données détaillées et actualisées.
- d. Les donateurs doivent répondre à beaucoup de demandes d'information ponctuelles et fournir à maintes reprises la même information, sous différentes formes. Ceci a un coût élevé et conduit à la publication de données incohérentes, voire contradictoires.
- e. Le manque de traçabilité de l'acheminement des fonds alloués des donateurs aux bénéficiaires via les pays partenaires nuit à la reddition des comptes dans tout le système
- f. Même lorsque l'information existe de façon formelle, elle n'est pas toujours accessible à ceux qui n'ont ni la capacité, ni les compétences, ni les moyens techniques de s'en servir.

Les opportunités

58. En même temps, il y a des éléments positifs dans la situation actuelle qui sont autant de points d'appui pour l'IITA :

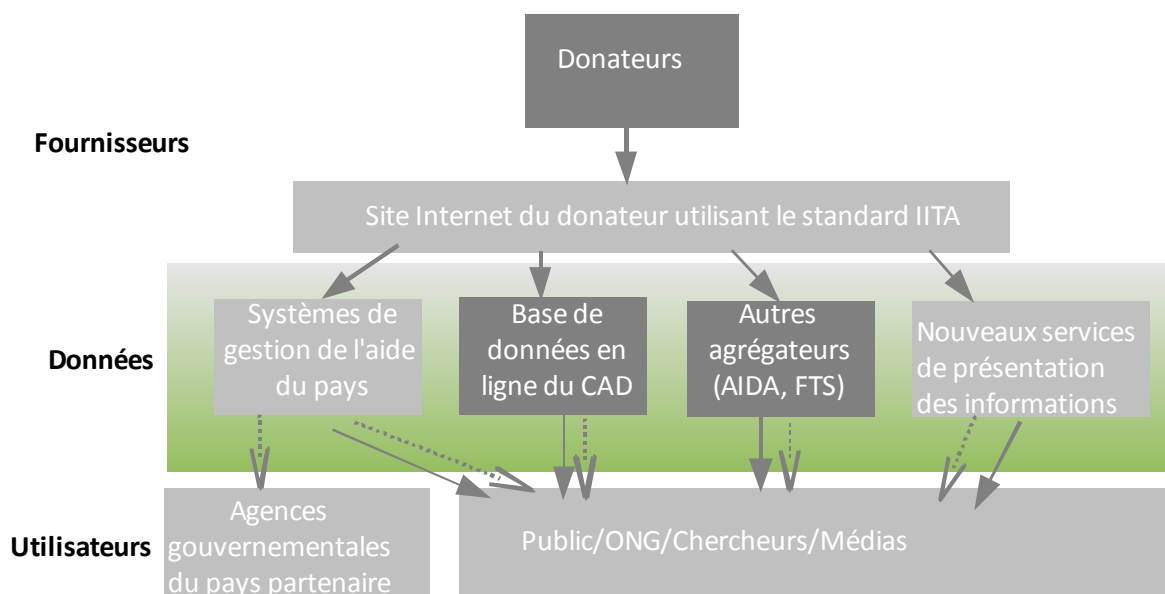
- a. Il y a une forte volonté politique d'améliorer la transparence et la mise à jour de l'information sur l'aide, comme l'atteste le Programme d'Action d'Accra et la déclaration de l'IITA à Accra.
- b. Il existe des initiatives pour définir des standards (par exemple la nomenclature COFOG²⁴, le format IDML pour les données relatives aux projets, le format SDMX pour les indicateurs des réalisations et résultats) qui peuvent être instructives et sur lesquelles s'appuyer.
- c. Beaucoup de donateurs répertorient déjà en interne des données plus détaillées que celles qu'ils publient, notamment les données relatives aux transactions et à leurs prévisions de financement – celles-ci pourraient être rendues publiques sous des formats accessibles.
- d. Même lorsque ces informations ne sont pas systématiquement répertoriées par les donateurs, elles sont souvent à l'étude (par exemple, la Banque mondiale, les USA et le DFID ont développé un ensemble d'indicateurs standard pour les réalisations). Il est opportun de développer une solution collectivement avant que les donateurs n'institutionnalisent leurs propres indicateurs.
- e. Les nouveaux outils de visualisation et de cartographie facilitent et améliorent de plus en plus la présentation des informations²⁵. Il existe aussi maintenant des techniques qui permettent de facilement réutiliser ou convertir les données dont l'utilisation est de plus en plus répandue. Pour preuve les mouvements aux États-Unis et au Royaume Uni qui pour pousser leurs gouvernements à plus de transparence dans les affaires publiques développent de nouveaux services en ligne innovants²⁶.

²⁴ La nomenclature de classement fonctionnel des administrations publiques (COFOG) est un standard international mis au point par l'OCDE, qui est publié par la Division de statistique de l'ONU et qui a été ajouté au Manuel de statistiques de finances publiques du FMI.

²⁵ Par exemple voir le site Gapminder (<http://www.gapminder.org/>), la Carte mondiale d'alertes épidémiques (<http://www.healthmap.org/fr>) qui utilise les données de l'OMS et d'autres sources et l'outil de présentation et de cartographie de la Banque mondiale (<http://geo.worldbank.org/>).

²⁶ 1) Follow the Oil Money (<http://oilmoney.priceofoil.org/>) et They work for you (www.theyworkforyou.com) en sont deux exemples intéressants. 2) Au Royaume Uni, le gouvernement a récemment lancé un concours de mashup de données publiques où le public est

59. Comme nous l'avons constaté, les **initiatives pour améliorer l'accessibilité et la disponibilité des données se multiplient**. Chacune d'entre elles fait sa propre collecte d'informations auprès des donateurs. Comme les liens entre les unes et les autres ne sont pas ceux qu'ils pourraient être, le risque est de surcharger les donateurs avec des requêtes parallèles. L'IITA offre l'opportunité de se saisir de la question de façon collective et cohérente, de développer une solution commune, de combler certains des manques, et de créer une situation où les informations sur l'aide seront amplement disponibles et accessibles au public.
60. Les méthodes de notification des données et de publication des informations sur l'aide doivent être repensées. Il importe d'avoir conscience que les demandes d'information ne sont pas toutes du même type, que de même les méthodes utilisées pour accéder aux informations sont diverses, et qu'il est peu probable qu'une seule méthode de notification des données et une seule base de données puissent répondre aux différents besoins. Mais si les donateurs s'accordaient sur un même ensemble d'informations à publier sous le même format, les utilisateurs, en particulier le CAD et les gouvernements des pays partenaires auraient la possibilité d'y accéder et de l'utiliser selon leurs besoins.
61. Pour cela, nous pensons qu'il faut agir sur trois plans :
- a. Faire adopter un standard de l'information sur l'aide en redimensionnant les systèmes actuels de notification des données de façon à ce qu'ils répondent aux besoins prioritaires de toutes les parties prenantes ;
 - b. Préconiser une culture de la notification différente où les donateurs plutôt que de répondre à de multiples demandes d'informations en ordre séparé, fourniront spontanément et une fois pour toutes les données voulues, classées selon les définitions agréées, et sous un format qui permette aux diverses parties prenantes de les lire et de les réutiliser.
 - c. Promouvoir ce standard auprès de tous les utilisateurs actuels et auprès des utilisateurs potentiels et prévoir de les aider à augmenter leur capacité à accéder aux données et à les convertir sous une forme qui réponde à leurs besoins.



La figure 2 montre que les donateurs pourraient utiliser un seul canal pour leurs notifications et que les différents utilisateurs aussi bien que les sites Internet fournisseurs d'information pourraient utiliser les mêmes données, les uns pour les informations dont ils ont besoin, les autres pour créer de nouveaux services. Un grand nombre de flux d'information peuvent être automatisés.

La valeur ajoutée que peut apporter l'IITA

62. Tous les avantages qu'il y aurait à améliorer l'accès aux informations sont récapitulés dans l'Annexe F. L'IITA peut y contribuer en instaurant un standard de l'information sur l'aide. Les plus grands défis pour l'IITA ne sont pas d'ordre technique, ils sont de réussir à modifier les procédures internes et à susciter un changement de culture. Même s'ils devront probablement faire quelques investissements, beaucoup de donateurs sont à priori assez bien placés pour réaliser les objectifs de l'IITA à partir de leurs systèmes en place. Le changement ne se fera pas sans leadership politique et l'IITA peut fournir l'impulsion nécessaire.

Le standard de l'IITA comporterait quatre composantes :

- Un **accord sur les informations que devront publier les donateurs** ;
- Des **définitions communes des informations sur l'aide**, établies pour répondre aux différents besoins des utilisateurs de ces informations, depuis les gouvernements des pays en développement jusqu'aux ONG et aux universitaires ;
- Un **format commun des données**, conçu pour que l'on puisse échanger les informations de façon simple et rapide par ordinateur ;
- Un **code de conduite** qui précise quelles informations doivent être publiées, et les façons d'y accéder auxquelles les utilisateurs sont en droit de prétendre

63. L'IITA va fournir aux utilisateurs, aux fournisseurs d'information et aux initiatives pour la transparence existantes, un espace où ils pourront se rassembler, définir collectivement ce que doit être la transparence de l'information sur l'aide, et se mettre d'accord sur un ensemble de mesures pratiques et pragmatiques pour progresser vers cet idéal.

64. Comme nous l'avons déjà mentionné, une consultation des parties prenantes clés notamment les pays partenaires, les OSC et les donateurs se déroule actuellement. Cette consultation permettra d'affiner les recommandations ci-dessous.

65. Il est indispensable d'avoir une idée plus nette de **l'impact, de la faisabilité et des coûts** des propositions de l'IITA pour les donateurs pour pouvoir faire l'analyse coûts-bénéfices qui

permettra de décider en connaissance de cause de la marge de manœuvre et du calendrier de l'IITA.

Recommandation 1

Il faut pousser plus loin notre étude pour mieux appréhender ce que représenteront pour les donateurs les éventuels standards de l'IITA en termes de coûts et d'avantages, et pour savoir quel type de soutien ils seront en droit de demander. Il faudra étudier :

- Le degré d'exhaustivité et la qualité des informations répertoriées en interne
- La charge de travail et le coût correspondant à la publication en temps et en heure des informations identifiées
- Le degré de priorité accordé par les donateurs à la modification de leurs procédures internes et à ce changement de culture, et les ressources à allouer à ces réformes

66. Nous proposons que l'IITA **fixe les types d'informations que recouvrira le standard, et la classification de ces informations selon des définitions communes**. Pour y réussir sans imposer aux donateurs des obligations supplémentaires, l'IITA doit se baser sur les actuels systèmes de notification des données et mettre au point des définitions communes qui répondent aux besoins des membres du CAD mais aussi à ceux de toutes les autres parties prenantes notamment dans les pays partenaires.

Recommandation 2

Pour établir un standard, l'IITA doit faire la liste de tous les types d'information qu'elle concernera – ceci peut être réalisé en deux phases (voir l'Annexe C pour plus de précisions) :

- *Phase 1 – les informations de base qui, d'après les consultations, sont nécessaires à la grande majorité des parties prenantes, et qui vraisemblablement figurent déjà dans les systèmes des donateurs*
- *Phase 2 – pour couvrir les besoins d'informations supplémentaires*
- *Une analyse des coûts et des avantages pour chacun des types d'information permettra de déterminer quels sont ceux qui sont à inclure en priorité (voir la recommandation 1)*

Il faut étudier les points suivants :

- *Comment assurer la transparence des données relatives aux transactions financières, en particulier les dates de versement et les canaux d'acheminement*
- *Comment couvrir les informations sur les engagements financiers et sur les futurs programmes d'aide*
- *Quel type de classification adopter pour les projets et les apports d'aide*
- *Comment traiter les informations portant sur des savoirs comme les documents des projets, les contrats signés, les appels d'offres, les conditions et les cibles de la Déclaration de Paris*

Recommandation 3

*Pour assurer la comparabilité, l'IITA doit convenir de **définitions communes** et d'une terminologie cohérente pour tous les types d'informations. Il faudra en particulier étudier :*

- *Comment définir des classifications par secteur et par thème qui soient alignées avec les codes-objets et les marqueurs politiques de la base SNPC, et qui de plus puissent correspondre aux classifications utilisées dans les budgets des pays partenaires*
- *Comment permettre la traçabilité en trouvant un moyen d'affecter à chaque apport d'aide et à chaque projet un identifiant (équivalent à un ISBN ou à un code barres) qui serait utilisé par le donateur, le pays partenaire, les agences multilatérales et les intermédiaires. Il faudra préciser la notion d'unité d'analyse de sorte que l'on puisse toujours relier entre eux et comparer les apports d'aide et les projets*
- *Le moyen d'introduire une classification géographique plus détaillée*
- *Les standards existants comme la base SNPC ou le COFOG pour décider de ceux qui sont à conserver et de ceux qui peuvent être améliorés par l'IITA*
- *Comment trouver une solution au problème des langues ; faut-il utiliser des outils de traduction et/ou permettre à des tiers de fournir les traductions par « crowdsourcing »²⁷*
- *La mise au point de conseils pratiques concernant des définitions et des formats provisoires pour les types d'information dont il a été convenu pour permettre que les données soient publiées sans attendre que les standards soient officiellement agréés*

L'Annexe C contient la liste complète des types d'informations qui pourraient être couvertes par l'IITA.

67. L'IITA doit instaurer un **format des données commun**. Ceci permettra de partager les informations en ligne et délivrera les donateurs de l'obligation de notifier les données individuellement et séparément aux divers systèmes des pays partenaires. Si l'information est publiée dans un format ouvert, il sera possible de développer toute une série d'applications pour répondre aux divers besoins des utilisateurs.

Recommandation 4

- *L'IITA doit définir un format de données afin de permettre un partage effectif des informations.*
- *Il faut développer un modèle précis, étudier quels sont les enseignements à tirer des standards existants comme IDML et SDMX et les adopter lorsqu'approprié. Ensuite, il faudra identifier quelle est la technologie la plus appropriée.*
- *De plus, nous recommandons que dès que possible l'IITA lance une série de projets pilotes et mène des études de cas auprès des pays partenaires et des donateurs. Ceci pour tester ce que peut être l'échange de données lorsque le donateur et les systèmes de pays partenaires utilisent des formats communs, et pour déterminer la façon dont les définitions et les informations existantes relatives aux projets répondent aux besoins identifiés*

68. La dernière composante du standard de l'IITA serait un **Code de conduite** agréé par ceux qui adopteront le standard, qui définira quelles sont les informations qui seront publiées par les donateurs, le moment où elles devront être publiées et la façon dont elles devront l'être, les façons d'y accéder auxquelles les utilisateurs seront en droit de prétendre et la moyen d'obliger les donateurs à rendre des comptes.

²⁷ Le crowdsourcing consiste à externaliser une tâche en faisant appel au savoir-faire d'un grand nombre d'internautes.

Recommandation 5

Les membres de l'IITA devront signer un Code de conduite qui définira, à partir des résultats des consultations, quelles sont les informations qui seront publiées, et quand et comment elles seront publiées. Les points à considérer pourraient être :

- *L'accord sur le calendrier de la publication des informations qu'il a été convenu de publier.*
 - *Il faut envisager une mise en œuvre en deux phases, une première phase à bref délai qui ne concernera que la publication des informations essentielles, et ultérieurement une seconde phase où l'obligation sera étendue à d'autres informations.*
 - *L'Annexe C explicite quelles sont les informations essentielles, c'est-à-dire les informations qui : a) répondent aux besoins de base de la plupart des parties prenantes et b) sont probablement déjà répertoriées dans les systèmes des donateurs, dans la mesure où que ceci aura été confirmé par l'étude suggérée dans la recommandation 1*
- *La portée de l'IITA au-delà de l'APD. Notre proposition est que l'IITA encadre toute l'assistance au développement, y compris les apports privés. Il est préconisé que pour commencer, l'IITA se focalise sur l'APD, à titre minimum, mais qu'à terme son standard s'applique à tous les apports de l'aide au développement.*
- *Étudier s'il est approprié de faire une distinction entre les informations obligatoires, que tous les signataires s'engagent à publier, à minima, et les informations facultatives.*
- *Étudier dans quelle mesure les informations rétrospectives doivent être notifiées en utilisant le standard de l'IITA.*
- *Comment les informations doivent-elles être validées, et comment faire la distinction entre les informations validées et les autres ; publier les informations en temps et en heure peut conduire certains donateurs à publier des informations non encore validées.*
- *Examiner éventuellement s'il faut définir le seuil minimum (par exemple les projets dépassant 1 million de dollars) à partir duquel s'appliquera le Code de conduite de l'IITA de façon à ce que les contrôles de conformité soient maîtrisables et ne constituent pas une tâche disproportionnée.*
- *Examiner s'il peut y avoir des cas d'exemption de divulgation, par exemple pour des raisons de sécurité du personnel.*
- *Comment véhiculer ces standards de transparence à travers toute la chaîne d'approvisionnement, en exigeant que les rapports des agents intermédiaires soient soumis à des standards similaires.*
- *De quelle façon ces informations doivent-elles être mises à disposition (e.g. sur les sites Internet des donateurs).*
- *Se mettre d'accord sur la façon dont les utilisateurs peuvent prétendre accéder aux informations.*
- *Se demander s'il faut donner la possibilité aux utilisateurs de commenter et/ou de corriger les informations publiées et par là offrir des possibilités de codage indépendant ou de vérification décentralisée*

69. Il faut aussi discuter des questions concernant **la mise en œuvre, la gouvernance et la gestion** du standard de l'IITA.

Recommandation 6

- *Instaurer des mécanismes agréés de mises à jour régulières des standards et des dispositifs d'arbitrage en cas de contestation (par exemple si un utilisateur considère que le Code de conduite n'est pas totalement appliqué). Les donateurs doivent accepter de participer à ces processus et de coopérer, dans la mesure où ceci fera partie du Code de conduite.*
- *Étudier comment contrôler que les donateurs se conforment au Code de conduite et de quelle façon ils devront en rendre compte.*
- *Étudier comment continuer à promouvoir le standard pour le faire adopter*

70. Il faut prévoir des provisions pour **aider les donateurs à mettre en œuvre le standard de l'IITA.**

Recommandation 7

- *L'IITA doit étudier la possibilité de constituer un groupe qui pourrait apporter un soutien et donner des conseils techniques aux donateurs pour les aider à mettre en œuvre le standard.*
- *Le groupe de l'IITA en charge des problèmes techniques doit envisager de développer un outil de conversion des données pour aider les donateurs à traduire les définitions qu'ils utilisent en interne dans le langage standardisé de l'IITA.*
- *Étudier la possibilité de développer des outils spécifiques pour aider les donateurs de plus petite stature à collecter les données requises.*
- *Inciter les donateurs à échanger les bonnes pratiques en matière de reporting et de notification des données.*

71. Il faudra poursuivre la tâche afin d'aider les utilisateurs des informations à accéder aux données dont ils ont besoin. Le standard IITA pourrait devenir un label pour les produits et les services – par exemple, les sites Internet des donateurs, les AIMS, les intermédiaires et les agents en charge de la mise en œuvre des projets qui adoptent les standards de l'IITA pourraient porter le label IITA.

Recommandation 8

- *Étudier la possibilité d'établir une feuille de route relative aux problèmes d'accessibilité et aux besoins de renforcement des connaissances – en particulier pour les parties prenantes des pays partenaires. De plus, il faut inciter les intermédiaires à utiliser les informations disponibles, à les mettre sous la forme qui leur convient et à trouver des présentations innovantes.*
- *Étudier le bien-fondé et les aspects pratiques de la création d'un label IITA*

72. Enfin, il faut étudier les opportunités à court terme d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des informations.

Recommandation 9

Identifier les opportunités à court terme d'améliorer la disponibilité des informations. Par exemple, il peut être envisagé de :

- *Améliorer les descriptions longues dans la base SNPC*

- *Demander que toutes les agences multilatérales notifient leurs données dans la base SNPC*
- *Demander que les informations concernant les projets soient publiés de façon régulière sur AIDA*
- *Demander que, dans un premier pas vers une plus grande transparence, les donateurs publient plus d'information sur leurs sites Internet. La recommandation 3 propose que pour assurer la cohérence avec l'IITA, il soit décidé de directives provisoires concernant ces informations*

Les implications pour les donateurs

73. Les donateurs ne disposent que de moyens limités pour répondre aux nombreuses demandes qu'ils reçoivent, et beaucoup de leurs unités en charge des statistiques et de la notification des données sont sous équipées. Il est donc important que la collecte et la publication d'un plus grand nombre d'informations ne représentent pas pour eux des coûts disproportionnés aux avantages procurés. Mais, même s'il est probable que dans l'immédiat les donateurs seront obligés d'investir, cet effort financier sera contrebalancé par l'élimination des demandes faisant double emploi et des notifications parallèles.
74. La plupart des informations de base sont déjà répertoriées dans les systèmes internes de gestion de l'information ou des finances des donateurs. Pour certains donateurs, la publication de ces informations en temps opportun (mis à part le contrôle de qualité) doit être relativement simple et ne doit pas nécessiter de modifications du système interne autres que le mappage des données et les conversions techniques. Pour d'autres, la mise en correspondance de la classification interne avec les standards peut être plus problématique et exiger des changements de pratiques. Pour les pays donateurs dans lesquels il y a de nombreux organismes qui participent à l'APD et/ou qui font appel à des intermédiaires pour fournir cette aide, ce sera une gageure de publier les informations concernant la totalité de l'APD, mais il semble réalisable d'en couvrir une grande partie. Le standard IITA peut aussi donner l'opportunité aux donateurs interinstitutionnels de faire utiliser en interne les mêmes procédures de notification.
75. De nombreuses informations dont ont besoin les utilisateurs ne sont pas actuellement répertoriées de façon systématique par les donateurs, par exemple, leurs programmes futurs, les données géographiques précises, les indicateurs relatifs aux réalisations et aux résultats, les conditions, les données de la Déclaration de Paris, la documentation complète des projets. La publication de ces informations pourra être compliquée et difficile pour de nombreux donateurs, et dépendra de la flexibilité de leurs systèmes internes. Nous devons approfondir notre étude pour évaluer ce qu'implique la publication de ces informations et sa faisabilité.
76. S'il est vraisemblable qu'en général il suffira d'un tout petit effort aux donateurs pour répondre partiellement aux exigences de l'IITA – par exemple en publiant les informations de base concernant la plupart de leurs projets au titre de l'APD – mais que pour être en pleine conformité avec ces exigences, beaucoup d'entre eux seront obligés d'investir pour améliorer leurs systèmes de notifications des données. Les évaluations des organismes donateurs ont fait ressortir un certain nombre d'enseignements et de bonnes pratiques pouvant être mises à profit :

- a. Les processus de notification des donateurs les plus performants reposent sur des systèmes internes de gestion de l'information conçus de façon à satisfaire aux directives des organismes auxquels ils notifient leurs données. Lorsque les donateurs modernisent et améliorent leurs systèmes de gestion de l'information ou en implantent de nouveaux, ils peuvent en profiter de l'occasion pour s'assurer que ces systèmes leur permettront de répondre aux demandes de l'IITA sans qu'ils aient à faire des investissements financiers supplémentaires.
- b. Dans de nombreux cas, le personnel chargé de répertorier les informations concernant les projets ne savent pas que celles-ci seront publiées et qu'elles seront utilisées par de nombreuses parties prenantes clés. L'en avertir et insister sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement de s'acquitter d'une obligation interne mais que c'est l'efficacité de l'aide qui est en jeu, augmentera la qualité des informations.
- c. Il faut opérer un changement de culture : fournir des informations sur des projets de plusieurs millions de dollars ne doit pas être considéré comme un fardeau qui va à l'encontre des objectifs visés, mais comme une tâche qui concourt de façon importante à leur réalisation (au même titre que les rapports financiers).
- d. Certains donateurs ont amélioré de façon significative la qualité des informations en introduisant dans leurs systèmes et dans les procédures d'approbation des projets un dispositif de validation automatisé.
- e. La façon la plus sûre que tous les organismes donateurs d'un pays participant à l'APD notifient leurs données sous le même format et se conforment aux exigences de qualité fixées est d'obtenir l'appui d'une autorité politique de haut niveau.
- f. A court terme, il est probable qu'il sera extrêmement difficile d'obtenir dans des délais satisfaisants des informations de qualité sur l'intégralité de l'APD. Si 80% des données sur l'APD étaient notifiées dans de meilleurs délais et de façon plus transparente ce serait déjà un progrès considérable.
- g. Les organismes donateurs pourraient envisager de décentraliser le processus de la notification des données en demandant à tous leurs bureaux participant à l'APD de fournir des informations conformes au standard IITA.

Annexe A – FAQ

Les besoins d'informations sont potentiellement énormes et la « demande » est trop forte pour un certain nombre de donateurs.

Il semble raisonnable d'établir un standard minimum, un standard étendu, des exigences particulières sur les notifications dans certains cas précis, etc. L'un des avantages de définir un standard est de fixer une base aux demandes de données ou d'informations. Toute demande allant au delà devra être dûment justifiée.

Les besoins d'information évoluent avec le temps.

Le standard doit être suffisamment souple pour inclure des notifications spéciales en cas de besoin. Les nouvelles demandes de données devront faire l'objet d'une coordination et il faudra réfléchir suffisamment tôt aux besoins en information engendrés par une nouvelle politique.

Le fait que les données disponibles soient en augmentation ne les rend pas nécessairement plus accessibles.

Le fait que les données soient disponibles dans un format standardisé et réutilisable va permettre à de nouveaux acteurs de créer de nouveaux services pour en faciliter l'accès, et l'IITA pourrait y contribuer dans une phase ultérieure.

L'amélioration de l'accessibilité ne signifie pas que les gens vont utiliser ces informations.

Il faudra également une communication efficace, un renforcement des capacités et un changement culturel. L'IITA doit se focaliser sur ces questions.

Répertorier d'autres informations peut impliquer des changements organisationnels importants et il est possible que les systèmes des donateurs n'aient pas la souplesse suffisante pour cela.

Beaucoup de donateurs disposent des informations essentielles et peuvent les fournir sans trop d'efforts. Toutefois, ceci n'ira pas sans investissements et sans implication. Les échanges de bonnes pratiques pourraient y contribuer. Il sera indispensable de procéder à une évaluation de l'impact, de la faisabilité et des coûts des propositions de l'IITA.

La publication de données en temps réel est impossible vue la quantité de contrôles de qualité nécessaires.

Il faut faire une distinction entre informations et données statistiques. Il doit être possible de publier à la fois des données vérifiées en vue d'une utilisation statistique et des informations non vérifiées, à condition que ce soit clairement indiqué et relié aux dernières données en date authentifiées (par exemple dans la base SNPC). Si les données doivent être publiées, il est probable que la qualité des informations répertoriées sera meilleure, donc le contrôle de qualité sera moins problématique. De plus, la publication des informations permet de décentraliser le contrôle de qualité en permettant à d'autres personnes de les commenter, de les corriger, etc.

Annexe B – Les initiatives visant à améliorer l'accès à l'information sur l'aide

CAD

Le CAD continue à améliorer son offre de statistiques en ligne. Il vient d'introduire une nouvelle interface utilisateur appelée [QWIDS](#) (Assistant de requête pour les Statistiques sur le Développement International) conçue pour proposer aux utilisateurs un accès facile aux statistiques du CAD et du SNPC. Il cherche également à augmenter sa base de données statistique en y incluant des données provenant d'organismes multilatéraux comme la Banque Mondiale ou certaines fondations.

AIDA - Development Gateway

AIDA vient d'implémenter un nouveau portail permettant de rechercher efficacement des informations grâce à la présence de filtres appropriés, cherche de nouvelles sources de données et propose également que les donateurs du CAD lui envoient régulièrement leurs notifications.

PLAID

Le Project level Aid Information Database (PLAID) est développé par l'université William & Mary en Virginie et l'université Brigham Young. Ils vont chercher les données dans les sources existantes comme le CAD et les enrichissent en y ajoutant des descriptions plus complètes, des informations complémentaires sur les cofinanceurs, des codages sectoriels plus détaillés et des évaluations des impacts sur la santé et l'environnement. Ils cherchent également à inclure d'autres sources de données provenant de donateurs non membres du CAD, et des informations sur l'aide qui ne relève pas de l'APD. Pour le moment cette base de données n'est utilisée que dans le cadre de la recherche et n'est pas accessible au public, mais grâce à un financement de la Fondation Gates and Hewlett, des travaux sont en cours pour développer une nouvelle interface et la mettre à la disposition du public au début de 2010.

TR-AID

Transparent- AID (TR_AID) au Centre Commun de Recherche de la Communauté Européenne (JRC), est une autre nouvelle initiative pour créer une base de données sur l'aide. L'objectif est de permettre une meilleure coordination des donateurs en regroupant sur une seule plateforme les données sur l'aide humanitaire et sur le développement. Pour le moment, la base de données contient des données provenant du CAD, de la CE et du FTS. La récupération des données sous leur format original, leur conversion dans le format normalisé utilisé et leur intégration à la base de données est automatisée.

Les donateurs

Certains donateurs cherchent également à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des informations sur leurs projets. Par exemple le DFID va bientôt mettre en ligne une base de données sur les projets, qui gèrera les flux RSS.

Grantsfire

Grantsfire est un nouveau projet qui vise à recueillir en temps réel toutes les informations sur les financements offerts par les Fondations. Les concepteurs ont mis au point un format standardisé

que les Fondations utilisent pour publier les informations sur les financements sur leurs sites. Ces informations sont ensuite récupérées puis regroupées. Pour le moment il ne couvre que les informations de base (date, description, pays, région, montant) mais c'est un modèle intéressant car il est très similaire à celui qui est proposé par l'IITA.

Forum de la coopération pour le développement de l'ONU

Dans le cadre du Forum de la coopération pour le développement de l'ECOSOC, Development Finance International a conduit des études visant à construire une base de données sur la coopération pour le développement Sud-Sud. Actuellement cette base contient des informations sur les allocations par pays, le type, le secteur et le degré de libéralité pour les 20 plus grands contributeurs Sud-Sud. Il est prévu, lors de la prochaine phase du FCD (2009-2011), en coopération avec les contributeurs du Sud d'étendre le nombre de contributeurs couverts par la base de données, de créer des séries temporelles et de standardiser la présentation tout en faisant en sorte que cette base de données reste simple et accessible.²⁸

Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME)

L'IHME a un programme permettant de tracer tous les investissements internationaux visant à améliorer la santé dans les pays à faible ou moyen revenu. Le programme utilise les données de la base SNPC sur l'aide concernant la santé fournie par les donateurs publics ou privés depuis 1990 et aussi des informations provenant des banques de développement, des agences des Nations Unies ainsi que d'autres acteurs multilatéraux travaillant dans le domaine de la santé. L'information est recueillie en utilisant les banques de données en ligne sur les financements, les rapports annuels, les documents financiers et les flux RSS.

George Institute for International Health

L'objectif du projet **G-FINDER** mené par le George Institute est de fournir des informations fiables, complètes, cohérentes et comparables sur les investissements dans la recherche et développement sur les maladies négligées. Les informations sont collectées via une enquête annuelle et sont publiées dans un rapport.

Global Development Commons

Enfin, il y a des groupes tels le Global Development Commons (USAID)²⁹, qui travaillent sur des projets n'ayant pas tout à fait la même finalité mais utilisent pour cela des standards techniques ouverts et transparents permettant de créer des services en ligne innovants pour augmenter et améliorer l'accès à l'information.

²⁸ Les premiers résultats analytiques sont sur http://www.un.org/ecosoc/docs/pdfs/South-South_cooperation.pdf

²⁹ Global Development Commons http://www.developmentcommons.org/wiki/index.php/Main_Page

Annexe C – Les types d'informations que pourrait couvrir le standard de l'IITA

Cette proposition présente les options possibles pour le standard dans la phase 1, en tenant compte des critères suivants a) l'information est actuellement disponible chez le donateur b) elle satisfera aux principaux besoins d'information de la plupart des parties prenantes.

Note : Dans le document présent, le terme « projet » est utilisé au sens « d'unité générique » de l'aide et nous n'essayons pas de faire des distinctions entre les différents types d'aide. Nous sommes conscients qu'une étude plus approfondie est nécessaire pour identifier l'impact de l'IITA sur les différentes modalités de l'aide.

Informations	Notes	Phase 1
Données de base sur les projets et les apports d'aide		
Identification du projet	Il est essentiel de mettre au point une méthode cohérente d'identifier les projets et les apports d'aide. Ceci nécessite des travaux supplémentaires.	O
Titre et but du projet/ description	Répertoriés dans les systèmes des donateurs. Il faudra des précisions supplémentaires	O
Dates du projet	Répertoriées dans les systèmes des donateurs	O
État du projet / avancement	Répertorié dans les systèmes des donateurs	O
Contacts du projet	?	?
Classification des projets et des apports d'aide		
Pays / Destination	Répertoriés dans les systèmes des donateurs	O
Informations géographiques précises	Pour certains types d'aide (par exemple : région, ville, village. Si possible géocodées) Non disponibles en général dans les systèmes des donateurs.	N
Code secteur général / détaillé	Les donateurs CAD ont déjà saisi les codes secteurs du CAD Des études plus approfondies sont nécessaires pour s'accorder sur les définitions : conformité à la codification utilisée par les pays partenaires dans leurs budgets ; plus détaillés ; possibilité de codes multiples. Revoir le COFOG.	O
Type de financement \ Type d'apport d'aide	Souvent répertorié dans les systèmes des donateurs	O
Aide liée / non liée		O
Autres marqueurs politiques	A définir. Par ex. marqueur genre et marqueurs Rio du SNPC ; marqueurs biodiversité/ changement climatique/ désertification	?
Financement		

Pays/Agence/ Organisation et type		O
Coût total du projet	Souvent répertorié dans les systèmes des donateurs.	O
Montant total engagé	Souvent répertorié dans les systèmes des donateurs	O
Budget annuel	Donnant les dates des différents versements prévus Souvent répertorié dans les systèmes des donateurs	O
Date et valeur de chacun des engagements	Souvent répertorié dans les systèmes des donateurs	O
Dates et montants des versements	Les dates sont importantes pour pouvoir faire la relation avec les cycles du pays partenaire	
Agence responsable / canal de distribution / agence d'exécution	L'agence responsable du projet est importante pour la traçabilité	
Prévisions budgétaires annuelles (si possible pluriannuelles) : par pays ; par secteur ; par code budgétaire du pays partenaire	Des études plus approfondies sont nécessaires pour déterminer comment traiter cette question	O
Indicateurs d 'alignement		
Cibles de la Déclaration Paris	Non répertoriées dans les systèmes des donateurs	N
Accords et conditions de l'aide		
Accords		N
Conditions	A définir (par ex. Si des conditions ont été attachées, lesquelles, et si le financement a été retiré à cause de ces conditions). Se trouvent souvent dans les documents du projet, pas dans un format structuré, ni liées au système des projets ou au système financier	N
Conditions des prêts concessionnels au titre de l'APD	Les paramètres associés aux prêts APD (échéances, taux d'intérêt, délai de franchise, droits, etc.)	N
Documentation du projet		
Notes conceptuelles	Disponibles dans les systèmes des donateurs, mais pas obligatoirement liés au système des projets ou au système financier	?
Documents conception du projet		
Expertises du projet (par ex. environnement, genre)		
Évaluations du projet		
Site Internet et autres ressources		
Résultats		

Indicateurs standard des réalisations et résultats attendus	À définir. Ne sont pas actuellement disponibles dans les systèmes des donateurs	N
Contrat / information sur la passation de marché		
Contrats octroyés pour le projet	À définir. Disponibles dans les systèmes des donateurs, mais pas obligatoirement liés au système des projets ou au système financier	N
Futures possibilités de financement et de passation de marchés		N
Autres		
Politique d'aide et procédures	Incluant les critères pour l'allocation d'aide	?
Évaluation de l'aide et de l'efficacité de l'aide	Incluant le suivi, l'évaluation et les rapports d'audit.	?
Stratégies de la région, du pays, du secteur		?
Informations sur les possibilités d'une participation du public dans la prise de décision et dans l'évaluation	Documentation	?

Annexe D – Qu'est-ce qu'un standard pour l'information sur l'aide et que contiendrait-il ?

Le Programme d'action d'Accra a engagé les bailleurs « à diffuser régulièrement des informations détaillées et actualisées sur tous nos apports d'aide » et « à renforcer les systèmes d'information pour gérer l'aide ». Les signataires de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) se sont engagés à faire en sorte que « l'information sur l'aide soit plus détaillée et plus à jour et qu'elle soit sous une forme qui la rende plus accessible aux parties prenantes concernées ». Ils se sont engagés à « s'appuyer sur les standards et les systèmes de notification existants et à les étendre, en concertation avec les gouvernements partenaires, les organisations de la société civile, les parlementaires et les autres utilisateurs de l'information, pour arriver à un accord, d'ici à fin 2009, sur des définitions communes et sur un format standard qui favoriseront le partage des informations sur l'aide ».

Dans cette annexe, on rentrera dans les détails de ce qui entre en jeu lorsqu'il s'agit de mettre au point un standard de l'information sur l'aide. Le détail de ce qui sera à inclure dans le standard de l'information sur l'aide dépendra de la recherche en cours visant à identifier quelles informations les donateurs peuvent fournir sans que le coût en soit démesuré et les besoins et priorités des utilisateurs de l'information sur l'aide.

Les quatre composants du standard de l'information sur l'aide

Le standard de l'information sur l'aide comporterait quatre composantes :

- a. Un **accord sur les informations que devront publier les donateurs** ;
- b. Des **définitions communes des informations sur l'aide**, établies pour répondre aux différents besoins des utilisateurs de ces informations, depuis les gouvernements des pays en développement jusqu'aux ONG et aux universitaires ;
- c. Un **format commun des données**, conçu pour que l'on puisse échanger les informations de façon simple et rapide par ordinateur ;
- d. Un **code de conduite** précisant les informations que les donateurs vont publier et avec quelle fréquence, les façons d'y accéder auxquelles les utilisateurs sont en droit de prétendre, les dispositions prises pour les vérifications et le contrôle de qualité, et la façon dont on obligera les donateurs à rendre des comptes.

Un accord sur les types d'informations à couvrir

- La première étape dans le développement du standard consiste à se mettre d'accord sur les types d'informations à couvrir. Ceci pourrait se dérouler en deux phases (voir l'annexe C pour plus de détails).
 - Phase 1 – pour les informations de base qui sont nécessaires à la majorité des parties prenantes, en particulier dans les pays partenaires, et qui vraisemblablement figurent déjà dans les systèmes des donateurs.
 - Phase 2 – pour couvrir les besoins d'informations supplémentaires

Des définitions communes de l'information sur l'aide

Le deuxième composant d'un standard de l'information sur l'aide est un accord sur les définitions. Pour que l'information sur l'aide soit comprise de tous et comparables d'un donateur à l'autre, nous avons besoin d'un langage commun. Les donateurs publient déjà une grande partie de l'information nécessaire, mais le manque de définitions communes, même sur des termes de base comme

secteur, projet, engagement ou versement, rend difficile la collecte et la comparaison de ces informations.

Les directives pour les notifications statistiques du CAD de l'OCDE constituent un premier pas vers la résolution de ce problème en fournissant des définitions communes que doivent utiliser les membres du CAD. Nous aimerions qu'elles s'appliquent aux autres donateurs et soient enrichies – par exemple en fournissant plus d'informations au niveau des pays ou des secteurs de façon que ces informations répondent aux besoins des gouvernements des pays partenaires, des parlementaires, des organisations de la société civile, des chercheurs et d'autres...

Les bases de données existantes du CAD et du SNPC ont été conçues explicitement pour satisfaire les besoins des donateurs, plutôt que ceux des pays partenaires, en se concentrant sur les fonds qui sortent des pays bailleurs plutôt que sur l'aide qui rentre dans les pays en développement. En conséquence, beaucoup de pays en développement ont développé leurs propres systèmes de suivi des apports d'aide. Ces systèmes reposent presque exclusivement sur la saisie manuelle des données et conduisent à de multiples demandes d'informations aux donateurs. Ils sont des outils très utiles pour les gouvernements, mais ils seraient plus complets, plus fiables et plus comparables si les donateurs fournissaient ces informations de façon systématique et transparente, plutôt que via des demandes ponctuelles.

Pour que l'information disponible soit plus facilement utilisable sans imposer aux donateurs des obligations supplémentaires substantielles de notifications multiples, la communauté internationale devrait tirer parti des formats de notification existants pour développer des définitions communes qui, de par leur conception, satisferaient aux besoins non seulement des membres du CAD mais également à ceux des pays partenaires, des ONG, des universitaires, des donateurs non-CAD et des fondations. Pour cela, il est essentiel que le CAD (qui a l'expérience des notifications des donateurs) et le PNUD (qui a une expertise sur les systèmes d'information des pays) aient un rôle moteur dans le développement de définitions communes. Les définitions communes doivent s'appuyer sur les initiatives existantes et non les dupliquer ou les fragiliser. Les pays en développement doivent jouer un rôle actif dès le début, pour que les définitions répondent à leurs besoins spécifiques d'information. D'autres acteurs – comme les donateurs non membres du CAD, les fondations et les ONG – devraient également être impliqués dans le développement de ces définitions, dans le but de développer des standards qui, à terme, seront adoptés par tous les fournisseurs d'aide.

Exemples de définitions communes

Les normes comptables sont un exemple de définitions communes. La comptabilité d'une société est utile car les termes clés sont définis de façon systématique – par exemple, revenu, capital, investissement ou profit. Ceci veut dire que les dirigeants, les investisseurs et les autres parties prenantes peuvent interpréter, comparer, agréger l'information à partir de la comptabilité d'une société sans avoir à se préoccuper de ce que la société a voulu dire.

Parmi d'autres exemples de standard d'information on trouve les classifications scientifiques comme la taxonomie en biologie, les classifications économiques comme les secteurs marchands dans la comptabilité nationale, l'information géographique comme la latitude et la longitude et le système de classification décimale de Dewey pour les bibliothèques. L'Aide Publique au Développement (APD) est un exemple de définition internationale utilisé dans le développement international.

The External Debt Statistics: Guide for Compilers and Users.

Un format de données commun

La troisième composante d'un standard de l'information sur l'aide serait un format de données commun. Ceci permettrait de partager les informations en ligne et délivrerait les donateurs de l'obligation de notifier les données individuellement et séparément aux divers systèmes des pays partenaires. Si l'information est publiée dans un format ouvert, il sera possible de développer toute une série d'applications pour répondre aux divers besoins des utilisateurs. L'initiative International Development Markup Language (IDML) menée par Development Gateway et le projet Statistical Data and Meta Data Exchange (SDMX) sont des pièces importantes à utiliser pour définir ce format commun de données. Le Groupe de travail technique de l'IITA les étudiera ainsi que d'autres possibilités des technologies de l'information.

Exemples de standards pour des données

Les codes barres sur les articles dans les magasins sont un exemple de la façon dont un format de données commun peut faciliter l'échange d'informations. Pratiquement chaque article acheté dans une boutique possède un code barre ; des codes barres similaires sont utilisés dans la gestion de documents, pour tracer des colis ou des voitures louées, pour des billets d'avion ou de concert, etc. Le standard permettant de coder des produits au moyen d'un code barre a été développé par IBM à la demande de la National Association of Food Chains et a été adopté en 1973. Parmi d'autres exemples de standards de données on trouve : la façon de stocker les chansons sur les CD ; les standards de l'internet qui permettent d'envoyer un courriel à différentes personnes sans se préoccuper du type d'ordinateur qu'il va utiliser pour le lire ; l'existence d'une grande variété de GPS qui peuvent lire la même information à partir des satellites ; les standards de l'OTAN pour la communication entre les armées et la capacité qu'ont les boutiques du monde entier de lire la bande magnétique des cartes de crédit.

Un Code de conduite commun

La dernière composante du standard de l'information sur l'aide serait un *Code de conduite* agréé par ceux qui adopteront le standard et qui définira les informations qu'ils s'engagent à publier, la façon dont ils vont les publier et la façon dont on les obligera à rendre des comptes.

Le code de conduite précisera les informations à publier par les donateurs. On pourra faire une distinction entre les informations obligatoires, que tous les signataires s'engagent à publier, et les informations laissées à leur discrétion qu'ils publieront dans un format commun lorsque c'est possible.

Le code de conduite précisera également les façons d'accéder aux informations auxquelles les utilisateurs seront en droit de prétendre, le moyen qui sera utilisé pour obliger les donateurs à rendre des comptes sur la façon dont ils satisfont aux obligations définies par le standard et sont les recours possibles des utilisateurs s'ils pensent que le code n'est pas respecté.

Dans ce code de conduite on pourrait trouver les engagements des signataires à :

- Collationner et publier des données complètes sur l'aide en utilisant les définitions et le format agréés ;
- Publier les informations sur l'aide selon le calendrier agréé ;
- Publier des indications sur les futurs apports ;
- Communiquer ces informations au public sur leurs sites Internet, au format agréé ;
- Véhiculer ces standards de transparence à travers toute la chaîne d'approvisionnement, en exigeant que les rapports des agents intermédiaires soient soumis à des standards similaires ;

- Faire les investissements en personnel et en matériel nécessaires à l'application de ces standards ;
- Participer aux processus de mise à jour des standards ;
- Coopérer au dispositif d'arbitrage en cas de contestation, si un utilisateur considère que le Code de conduite n'est pas totalement appliqué.

Exemples de codes de conduite

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est un exemple de code de conduite qui engage ses signataires à publier l'information sur les sommes provenant du pétrole, du gaz et des minerais. Comme autres exemples on peut citer la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales de l'OCDE, le Code de conduite du Mouvement international de la Croix rouge et du Croissant rouge et les ONG dans les situations de désastre, la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et "l'arrangement" sur les crédits à l'exportation de l'OCDE.

Annexe E – La structure de gouvernance de l'IITA

L'IITA est dirigée par un **Comité de pilotage** international comprenant des représentants des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des pays partenaires, des organisations de la société civile et des spécialistes de l'information sur l'aide. Ses membres actuels sont : l'Allemagne, l'Australie, la Banque mondiale, Betteraid, Civicus, la Commission Européenne, Development Gateway, Development Initiatives for Poverty Research, le Ghana (à vérifier), le Népal, la Papouasie Nouvelle Guinée, les Pays-Bas, le PNUD, Publish What You Fund, le Royaume Uni, le Rwanda, Transparency International et le Vietnam (à vérifier). Le Comité de pilotage se réunit 3 ou 4 fois par an.

Le travail technique sur le standard de l'IITA est conduit par le **Groupe consultatif technique (TAG)** qui en réfère au Comité de pilotage. Parmi les membres du TAG on trouve les principaux utilisateurs et fournisseurs de statistiques et de données sur l'aide ainsi que des spécialistes dans l'utilisation des techniques pour mesurer l'efficacité de l'aide et dans le développement de standards. Le TAG est présidé par Brian Hammond, qui était précédemment au CAD de l'OCDE et le secrétariat est hébergé par Development Initiatives for Poverty Research (DIPR).

Le **secrétariat de l'IITA** comprend le DFID (pour la coordination générale), le PNUD (pour les contacts avec les pays partenaires) et l'équipe aidinfo de l'organisation sans but lucratif Development Initiatives for Poverty Research (DIPR) (pour les études et les expertises techniques). Le secrétariat du Comité de pilotage est assuré par le DFID et celui du Groupe consultatif technique par le DIFR.

Actuellement le financement de l'IITA est assuré par la Finlande, l'Irlande et le DFID, mais d'autres contributions sont attendues des Pays-Bas et de l'Espagne.

Annexe F – Synthèse des valeurs de l'accès à une information de meilleure qualité³⁰

Améliorations possibles	Gouvernements des pays partenaires	Gouvernements donateurs	ONG / Société civile
<p>Plus de détails Totale conformité avec les normes existantes du CAD, mais aussi codes secteur et codes-objet plus détaillés, codage géographique, informations financières, conditions et modalités, versements effectués. Un niveau de détail suffisant est requis pour que l'aide puisse être alignée avec les classifications et le calendrier budgétaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforce la capacité à planifier et exécuter les budgets • Facilite l'appropriation des priorités de développement • Permet l'alignement avec le budget, le cadre des dépenses à moyen terme (MTEF) et la stratégie nationale de développement • Améliore la coordination entre les activités des gouvernements, bailleurs et de la société civile • Renforce la responsabilité mutuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Liaison facilitée entre dépenses et résultats • Reddition de comptes à leurs propres citoyens • Renforce l'adhésion vis-à-vis de l'aide • Meilleure harmonisation entre donateurs • Renforce l'obligation de rendre des comptes des gouvernements des pays partenaires • Renforce l'impact des dépenses en aide en améliorant la prestation de services • Facilite la recherche et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet aux ONG de faire pression sur les gouvernements • Capacités de recherche renforcées • Obligation renforcée des gouvernements donateurs de rendre compte des promesses faites
<p>Prévisibilité Publication sous une forme ou une autre des dépenses prévues pour les trois prochaines années, mais de façon moins détaillée que pour les dépenses en cours et passées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure productivité des dépenses publiques • Meilleure gestion macroéconomique 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure harmonisation des activités des bailleurs • Renforce l'impact des dépenses en aide 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure harmonisation des activités financées par les ONG et des activités financées par l'AOD • Obligation renforcée des gouvernements donateurs de rendre compte des promesses faites
<p>Actualité Publication le plus proche possible du temps réel</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités de budgétisation renforcées • Meilleure gestion macroéconomique • Double emplois réduits • Obligation renforcée de rendre compte des services fournis 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure harmonisation • Reddition de comptes à leurs propres citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche améliorée • Meilleure harmonisation • Reddition de comptes des donateurs
<p>Standards Données homogènes, comparables, plus faciles d'accès (exploitables informatiquement)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement et comparaison facilités • Coûts de transaction réduits • Diversité accrue des applications pour utiliser les données sur l'aide • Capacité à adapter les informations aux définitions locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts de transaction réduits pour la publication des données • Possibilité d'établir des critères et des comparaisons entre donateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et regroupement facilités • Possibilité d'établir des critères et des comparaisons entre donateurs • Coûts de transaction réduits • Diversité accrue des applications pour utiliser les données sur l'aide
<p>Traçabilité et exhaustivité Publication de l'organisation bénéficiaire, et utilisation d'un ensemble commun d'identificateurs pour les apports d'aide. Niveaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaisons coût-efficacité • Réconciliation entre montants versés et montants reçus • Réduction de la corruption • Concurrence accrue entre les prestataires de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet le suivi des résultats • Réduit la corruption • Obligation renforcée de rendre des comptes aux contribuables • Des enseignements peuvent être plus 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure visibilité et efficacité des ONG lorsqu'elles sont utilisées comme canal de mise en œuvre

³⁰ Tiré du document « [Better Information: Better Aid](#) » de aidinfo

communs de transparence pour les organisations multilatérales, les ONG, fondations, agences de mise en œuvre et sous-traitants		facilement tirés	
Indicateurs Standard	<ul style="list-style-type: none"> • Le contrôle des réalisations et des résultats est moins onéreux et importun que la conditionnalité des moyens mis en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'établir des critères et des comparaisons • Les informations justifient le besoin d'aide 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'établir des critères et des comparaisons • Les informations justifient le besoin d'aide

Annexe G – Les principales sources d'information

Informations de base sur les projets : titre et description, dates, pays partenaire, secteur

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
Agrégateurs d'informations				
SNPC CAD	Fournir des statistiques permettant de comparer les apports d'aide des bailleurs du CAD d'une année sur l'autre. Permettre aux bailleurs de se coordonner et de rendre des comptes sur leurs engagements.	Source : donateurs CAD et Multilatéraux ³¹ couvrent entre 95% et 100% des apports d'aide CAD Données : informations de base sur les projets, type d'aide, aide liée ou non, marqueurs politiques, dépenses annuelles pour le projet, engagements au cours de l'année et canal d'acheminement	Recherche et présentation des infos : <i>sources multiples (tous les donateurs du CAD)</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets outils de présentation graphique performants Réutilisabilité : Exportation vers un tableur, ou une application API ³² Standards : les directives du SNPC sont les standards actuels pour les apports d'aide, en particulier la classification par secteurs du CAD ³³	Disponibles une fois par an, en décembre pour l'année précédente. Les données datent de 11 à 23 mois. On trouve des données depuis 1960, mais les données complètes du SNPC commencent en 2002.

³¹ **Sources bilatérales:** Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Hollande, Nouvelle Zélande, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume uni, Etats-Unis.

Sources multilatérales: Fonds africain de développement (FAfD), Asian Development Fund (AsDF), Communauté Européenne (EC), Association de développement international (IDA), Banque Interaméricaine de Développement(IDB Sp.Fund), Fond International de Développement Agricole (IFAD), PNUD, UNICEF, ONUSIDA, UNFPA, The Global Fund (GFATN).

³² Une API est une interface de programmation qui peut être utilisée pour programmer l'accès aux données brutes. Disponible via [QWIDS](#), mais actuellement pas de mode d'emploi.

³³ Les directives du SNPC sont [ici](#). Les codes secteur du CAD sont disponibles [ici](#).

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats de données	Actualisation
Agrégateurs d'informations				
AIDA	<p>Veut être un registre complet des projets d'aide, en recueillant des données plus actualisées provenant d'un plus large éventail de sources.</p> <p>C'est une source d'informations : ne cherche pas à fournir des données pour les statistiques</p>	<p>Source : SNPC + autres sources³⁴</p> <p>Données : informations de base sur les projets, avec les financements et le total des versements.</p>	<p>Recherche et présentation des infos : <i>sources multiples</i> recherche par critères et navigation</p> <p>Réutilisabilité : Exportation vers un tableur</p> <p>Standards: Utilisation du format de données IDML, la moitié des codes secteurs sont alignés avec ceux du CAD</p>	<p>Elle dépend du fournisseur. Le DFID publie ses données toutes les semaines, la Banque Mondiale, l'IFAD et la BID tous les mois ou tous les trimestres</p>
FTS (OCHA)	<p>Subventions allouées à des fins humanitaires</p> <p>analyser l'aide et assurer un suivi du rendu de comptes des acteurs de l'aide humanitaires</p>	<p>Source : tous les gouvernements et les organismes bénéficiaires qui fournissent une aide ; ECHO</p> <p>Données : informations de base sur les projets, secteur, financements et statut des contributions, institution lançant l'appel, localisation à l'intérieur du pays</p>	<p>Recherche et présentation des infos : <i>sources multiples. Limité à l'aide humanitaire</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets Des rapports/tableaux disponibles</p> <p>Réutilisabilité : Exportation vers un tableur</p> <p>Standards: définitions différentes de celles du CAD</p>	<p>Existe depuis 1999</p> <p>Cherche à publier les informations en temps réel. La plupart des donateurs font une mise à jour tous les mois</p>
ECHO	<p>Permet aux pays membres de l'UE de notifier les subventions accordées à des fins humanitaires</p>	<p>Source : pays européens</p> <p>Data: informations de base sur les projets, type d'aide, canal et agence locale de mise en œuvre, coordonnées des contacts</p>	<p>Recherche et présentation des infos : <i>sources multiples (toutes de la CE) . Limitées à l'aide humanitaire</i> recherche par critères listes donnant les informations détaillées sur les</p>	<p>Existe depuis 1994</p>

³⁴ Parmi ces sources : SNPC comme ci-dessus, Banque Mondiale, Fondation Bill & Melinda Gates, Fondation MacArthur, Soros/OSI, Inter American DB, UNFPA, DFID

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
	alimente le FTS		projets outils graphiques de base Réutilisabilité : Exportation vers XML & fichier texte Standards : Utilise les standards HOLIS 14-point. Définitions différentes de celles du CAD	
Systèmes ou sites Internet des bailleurs				
Banque mondiale	Fournir une information complète et transparente sur les activités de la Banque	Source : Banque mondiale – complète à au moins 95% Données : informations de base sur les projets, secteurs multiples, financement du projet, coût total, total des versements, type d'aide, coordonnées des contacts Autres : documents ; résultats et objectifs de développement ; liens vers les contrats octroyés pour chacun des projets	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> navigation et recherche par critères sur les projets, les documents et les contrats carte de la répartition mondiale des projets Réutilisabilité : Exportation vers tableur & XML . Flux RSS Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Existe depuis 1947 Mise à jour quasiment en temps réel
BID	Projets de la Banque Interaméricaine de Développement	Source : BID Données : informations de base sur les projets, type de financement de l'aide, versements, agence de mise en œuvre, secteurs	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets Réutilisabilité : aucune	Fréquence d'actualisation inconnue. Semble être faite régulièrement.

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
		Autres : documents des projets et quelques évaluations de l'impact sur l'environnement	Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	
ASDB	Projets de l'Asian Development Bank	Source : ASDB Données : informations de base sur les projets, descriptions très détaillées (objectifs, consultations etc.), type de financement de l'aide, versements, situation géographique, agence de mise en œuvre, secteurs Autres : documents des projets et sites Internet des projets	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets recherche par critères de documents Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Fréquence d'actualisation inconnue. Semble être faite régulièrement.
BERD	Projets de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement	Source : BERD Données : informations de base sur les projets, type de financement de l'aide, agence de mise en œuvre, secteur, impact environnemental, contacts	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets alertes e-mail pour les nouveaux projets Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Existe depuis 1996 Fréquence d'actualisation inconnue. Semble être faite régulièrement.
IFAD	Projets d'aide au développement rural du Fonds international de développement agricole	Source : IFAD Données : informations de base sur les projets, coût total du projet, financement de l'IFAD, précisions sur	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets Flux RSS pour les nouveaux projets	Fréquence d'actualisation inconnue

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
		les cofinancements, secteur Autres : documents des projets	Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	
CE	Détails des subventions et des marchés octroyés	Source : CE marchés octroyés : informations de base sur les projets, organisation, coût total du projet, montant de la subvention/du marché, secteur Subventions : informations détaillées sur les projets, budget	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets Réutilisabilité : aucune Standards : utilisation des secteurs du CAD	Fréquence d'actualisation inconnue
ACDI	Fournir une information aux citoyens canadiens intéressés par ce que fait leur gouvernement	Source : ACDI Données : informations de base sur les projets, financement, agence de mise en œuvre, multiples pays et multiples secteurs (en %)	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères, listes donnant les informations sur les projets Réutilisabilité : aucune Standards : utilisation des secteurs du CAD	Les données sont tirées directement du système interne du projet. Mise à jour quasiment en temps réel.
IDRIS CDRI	Les programmes de recherche du CRDI	Source : ACDI Données : informations de base sur les projets, engagement, type d'aide	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères listes donnant les informations sur les projets Réutilisabilité : aucune Standards : utilisation des secteurs du CAD	Fréquence d'actualisation inconnue
Allemagne GTZ KFW	Fournir certaines informations sur les projets mis en œuvre par GTZ et	Sources : GTZ, KFW GTZ : informations de base sur les	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> navigation par pays	Fréquence d'actualisation inconnue

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
	KfW	projets, organisation fournissant les fonds, agence de mise en œuvre, description de l'approche et résultats en cours. Quelques documents sur les projets. KFW : court document (1 à 2 pages) pour chaque projet	listes donnant les détails Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	
France AFD	Projets de l'Agence Française de Développement (AFD)	Source : AFD Données : informations détaillées sur les projets, secteur, coût total du projet, financement de l'AFD, coordonnées des contacts, documents associés au projet	Recherche et présentation des infos : <i>source unique, en français</i> recherche et navigation par pays/secteur ; liste donnant les informations ; carte des projets et publications Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Fréquence d'actualisation inconnue
Kuwait Fund for Arab Economic Development	information sur les projets – principalement des prêts	Source : KFAED Données : informations de base sur les projets, descriptions détaillées, montant total des prêts, coût total, secteur, agence de mise en œuvre, indicateur de progression en %	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par pays, secteur, statut et listes donnant les informations sur les projets Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Fréquence d'actualisation inconnue
Lettonie MFA	informations de base sur les projets de la Lettonie	Source : Latvia MFA Données : informations de base sur les projets, pays, agence de mise en œuvre, montant total du financement	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> navigation par année, par pays, Réutilisabilité : aucune Standards : n/a	2005 -2008

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
Corée du Sud KOICA	informations de base sur les projets de KOICA	Source : KFAED Données : informations de base sur les projets : titre, pays, secteur	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par pays, secteur, statut et listes donnant les informations sur les projets Réutilisabilité : exportation vers un tableur Standards : utilise les secteurs du SNPC	Existe depuis 1991
Taiwan ICDF	informations de base sur les projets de ICDF	Source : KFAED Données : informations détaillées sur les projets, type de projet, région, coût, agence de mise en œuvre, coordonnées des contacts	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par région, année, et listes donnant les informations sur les projets Réutilisabilité : aucune Standards : n/a	Existe depuis 1991
UAE - Abu Dhabi Fund for Dev't	informations de base	Source : KFAED Données : informations de base sur les projets, secteur, pays	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par pays, secteur, type et listes donnant les informations sur les projets interface sous forme de carte Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Existe depuis 1974
USAID DEC	documents techniques relatifs aux programmes de l'USAID	Source : USAID Types de Documents : conception, évaluation, rapports annuels, rapports techniques, documents de référence	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> recherche par critères et listes donnant les détails des documents flux RSS pour les nouveaux documents	Existe depuis 1996 Mise à jour quotidienne Les documents archivés sur la période 1946-1996 sont disponibles ici

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
Royaume Uni DFID R4D	Recherche pour le développement. Informations sur les programmes de recherche du DFID	Source : programmes de recherche du DFID Données : informations de base sur les projets, agence de mise en œuvre, pays, coût total, description détaillée des objectifs & des réalisations attendues Autres : documents relatifs aux projets (article, rapport technique, étude de cas etc.)	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> Recherche et navigation par pays/secteur et listes donnant les détails ; carte des projets & publications flux RSS pour les nouveaux projets Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Existe depuis 1970 mise à jour régulière quand c'est nécessaire.
Fondation MacArthur	États des financements octroyés par la fondation MacArthur	Source : MacArthur Données : montant, année, organisation bénéficiaire, description brève	Recherche et présentation des infos : <i>source unique</i> ; recherche par critères liste des engagements flux RSS pour les nouveaux engagements	Année en cours et les trois dernières
Systèmes des gouvernements des pays partenaires				
DAD ³⁵	Système de gestion de l'aide pour les gouvernements des pays partenaires. Certains sont accessibles au public (17 sur 27 – voir liens ci-dessous).	Source : un large éventail de donateurs Données : info plus détaillée sur les projets : descriptions plus détaillées ; codage plus précis des secteurs et localisation géographique ; ventilation détaillée du financement ; détail des versements/transactions ;	Recherche et présentation des infos : efficace pour une analyse individuelle par pays des données recherche par critères et listes donnant les informations les outils analytiques sont intégrés dans le logiciel, permet des rapports personnalisés et les cartes sont exportables dans les traitements	En général mise à jour mensuelle ou trimestrielle

³⁵ [Afghanistan](#), Arménie, [République centrafricaine](#), Géorgie, Guatemala, Honduras, Inde, [Indonésie](#), [Irak](#), [Liban](#), [Kazakhstan](#), [Kurdistan](#), Kirghizstan, Macédoine, [Maldives](#), [Pakistan](#), [Papouasie Nouvelle Guinée](#), Russie, [Rwanda](#), [Sierra Leone](#), [Sri Lanka](#), [Thaïlande](#), Turkménistan, Ukraine, [Ouzbékistan](#), [Vietnam](#), [Zambie](#)

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
		agences responsables de la mise en œuvre ; indicateurs de la Déclaration de Paris sur l'harmonisation (dans certains cas) ; réalisations des projets ; documentation sur les projets.	de texte, les tableurs et en PDF Réutilisabilité : DAD exporte vers les tableurs Standards : La plupart des DAD ont des codes secteurs définis localement qui ne sont pas alignés sur ceux du SNPC	
Afrique du Sud : Development Cooperation Information System	Fournir des informations sur l'Official Development Assistance en Afrique du Sud (ODA) pour les professionnels chargés de la gestion de l'ODA, les parties prenantes, d'autres personnes intéressées et le grand public.	Source : un large éventail de donateurs Données : informations de base sur les projets, agence de mise en œuvre, financements, versements, secteur, type d'aide, localisation géographique	Recherche et présentation des infos : efficace pour une analyse des données par pays Navigation listes donnant les détails Réutilisabilité : Exportation vers un tableur Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Existe depuis 1994 Fréquence d'actualisation inconnue
Cambodge ODA database	Fournir des informations sur l'Official Development Assistance (ODA) au Cambodge	Source : un large éventail de donateurs Données : informations de base sur les projets, agence de mise en œuvre, coût total du projet, financement, allocations budgétaires planifiées, secteur, type d'aide, localisation géographique, indicateurs de Paris, coordonnées des contacts	Recherche et présentation des infos : efficace pour une analyse des données par pays Navigation listes donnant les informations rapports prédéfinis, rapports personnalisables Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Fréquence d'actualisation inconnue
ODA Moz	Fournir des informations sur	Source : un large éventail de	Recherche et présentation des infos : efficace	Existe depuis 2005

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
	l'Official Development Assistance (ODA) au Mozambique soutenu par Development Gateway	donateurs Données : informations de base sur les projets, agence de mise en œuvre, coût total du projet, financement, versements, planification des versements, secteurs, type d'aide, localisation géographique, OMD, coordonnées des contacts	pour une analyse des données par pays Navigation listes donnant les informations rapports personnalisables grâce à l'exportation vers un tableur Réutilisabilité : Exportation vers un tableur Standards : secteurs du SNPC	Mise à jour trimestrielle
ODA Nic	Fournir des informations sur Official Development Assistance (ODA) au Nicaragua soutenu par Development Gateway	Source : un large éventail de donateurs Données : informations de base sur les projets, agence de mise en œuvre, coût total du projet, financement, versements, planification des versements, secteurs, type d'aide, localisation géographique, OMD, coordonnées des contacts	Recherche et présentation des infos : efficace pour une analyse des données par pays Navigation listes donnant les informations rapports personnalisables grâce à l'exportation vers un tableur Réutilisabilité : Exportation vers un tableur Standards : secteurs du SNPC	Inconnue mise à jour annuelle (allant vers trimestrielle)
Mapa de Cooperacion Colombia	Fournir des informations sur les projets en Colombie	Source : un large éventail de donateurs Données : informations de base sur les projets, secteur, localisation géographique	Recherche et présentation des infos : efficace pour une analyse individuelle par pays des données interface sous forme de carte Map. navigation et listes donnant les informations en espagnol Réutilisabilité : aucune	Inconnue

Source d'information	Objectifs principaux	Disponibilité des données (Sources, niveau de détail)	Accessibilité cohérence des formats	Actualisation
			Standards : inconnus	
Kirghizstan project database	Fournir des informations sur les activités des donateurs au Kirghizstan	Source : un petit groupe de donateurs bilatéraux et multilatéraux Données : informations de base sur les projets, agence de mise en œuvre, coût total du projet, financement, secteur, type d'aide, localisation géographique, coordonnées des contacts	Recherche et présentation des infos : efficace pour une analyse des données par pays recherche/ navigation par critères listes donnant les informations Réutilisabilité : aucune Standards : secteurs non en accord avec ceux du SNPC	Existe depuis 1994 Fréquence d'actualisation inconnue.
PAMS Palestine	Impossible d'y accéder pour des raisons de sécurité			
AMPS ³⁶	Rien n'a été communiqué au public pour le moment.			

³⁶ Éthiopie, Bolivie, Monténégro, Burkina Faso, République Démocratique du Congo, Burundi, Malawi, Tanzanie, Liberia, Madagascar